



Le Soleil, André Boucher

## Christine, reine du Carnaval

Le duché de Laval, pour la deuxième fois seulement en 25 ans, a porté sa duchesse au trône de reine du Carnaval de Québec, devant une immense foule de quelque 10.000 personnes, hier soir, face au palais de neige. Entre-temps, le gouverneur général Ed Schreyer provoquait les huées en prononçant quelques mots en anglais.

textes et photos aux pages A-3, A-12, C-3

## Mesures pour aider les pâtes et papiers

page B-4

## météo

Nuageux aujourd'hui avec neige intermittente à Québec, en Beauce et à l'est. Accumulation variant de 5 à 10 cm et maximum aux environs de moins 7 à Québec n'adoucissant jusqu'à 0 vers l'est. Demain, peu de changement.

détails à la page D-2

## sommaire

Annonces classées	D-2 à D-13
Arts et spectacles	A-7 à A-10
Bandes dessinées	D-14
Bridge	D-12
Carrières et professions	B-6 et B-7
Décès	D-15
Economie-finances	B-4 à B-6
Feuilleton	D-4
Horoscope	D-13
Information régionale	B-2 et B-3
Loisirs	B-8
Mot mystère	D-2
Mots croisés	D-3
Où aller à Québec	A-10
Page des lecteurs	A-6
Page documentaire	A-5
Patron	D-13
Pierre Champagne	A-12
Sport	C-1 à C-4
Télévision	D-15 et A-9

## Pétrochimique

# Québec injectera \$1 milliard en 79

par Fortunat MARCOUX

du bureau du Soleil

THETFORD MINES — 1979 sera l'année de l'industrie et du commerce au Québec. Le gouvernement québécois s'apprête à injecter \$1 milliard pour relancer le secteur pétrochimique dont dépendent quelque 400 industries dans la région de Montréal.

Selon le ministre québécois de l'Industrie et du Commerce, M. Rodrigue Tremblay, qui clôturait, hier soir, à Thetford Mines, une tournée dans la région de l'Amiante, le gouvernement pourra réaliser cet objectif maintenant qu'est achevé le programme d'investissement dans les secteurs de l'éducation, de la santé, public et routier.

Le ministre a reconnu que la productivité au Québec est inférieure de 25 à 15 pour 100 respectivement par rapport à celles des États-Unis et de l'Ontario, mais il a imputé cette situation à la structure industrielle locale qui est à faible capitalisation contrairement à celles des Américains et des Ontariens qui impliquent de gros investissements.

"C'est précisément pour corriger cette lacune que le Québec veut investir davantage dans des secteurs plus productifs, dont celui de l'automobile et celui de l'industrie pétrochimique", d'expliquer le ministre.

Satellite de l'Ontario

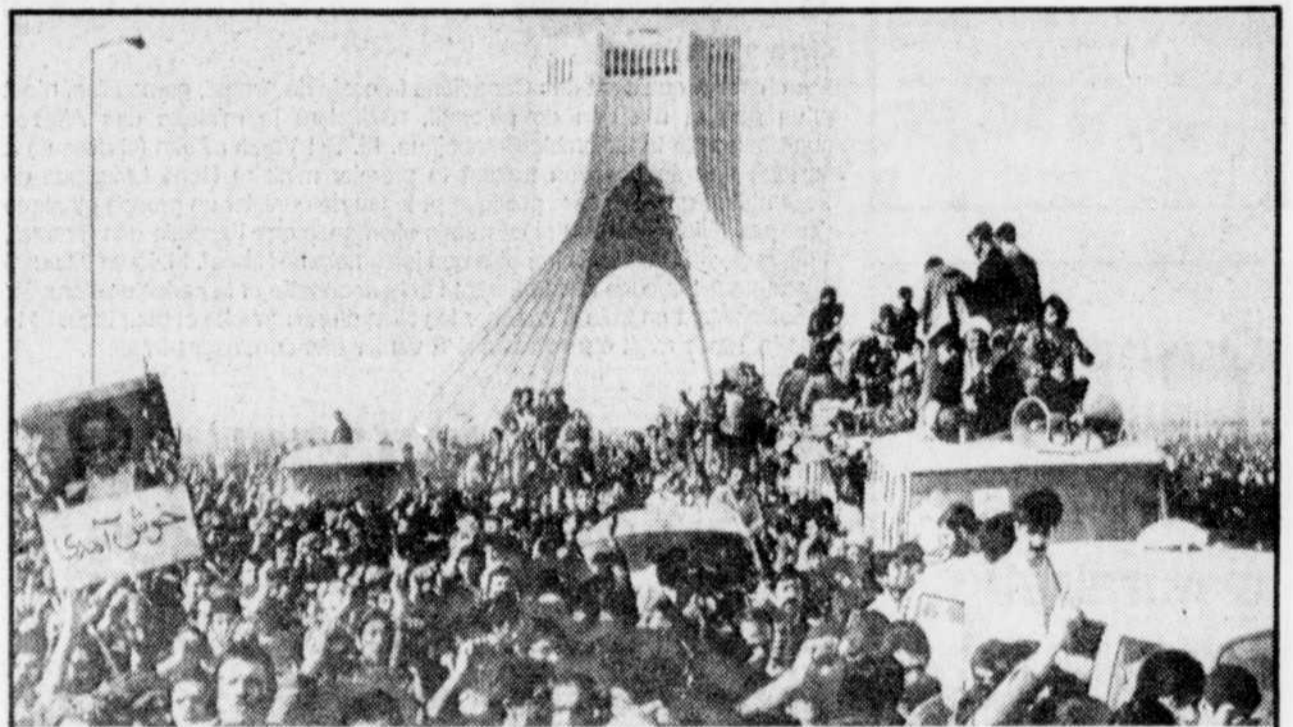
M. Tremblay a soutenu que le programme de développement économique du gouvernement fédéral favorise nettement l'Ontario au détriment du Québec, en particulier dans l'automobile et le pétrochimique.

"Nous ne pouvons pas accepter que le gouvernement canadien n'ait investi chez nous, en 1978, que 15,3 pour 100 de son budget pour la création d'emplois tandis que le Québec représente 27 pour 100 de la population au pays", a-t-il précisé.

Le ministre n'a pas caché que le prochain référendum sur la souveraineté-association allait revêtir un enjeu économique d'une extrême importance "parce qu'une réponse affirmative à la thèse que défend le gouvernement québécois signifiera que le Québec ne

veut plus être un satellite industriel et financier de l'Ontario", a-t-il noté.

Selon lui, le Québec pourra se défendre avec les \$50 milliards qu'il possède sous diverses formes d'épargne.



Khomeiny entame son offensive

Accueilli par des millions d'Iraniens, au retour d'un exil de 15 ans, l'ayatollah Ruhollah Khomeiny s'est institué chef d'Etat en déclarant de façon provocatrice "c'est moi qui vais nommer un gouvernement (...) je frapperai à la figure de ce gouvernement (...) je passerai tous ces gens en procès devant les tribunaux que je formerai".

textes et photos à la page D-1

## Agrandissement du Colisée Ottawa réserve \$5 millions

par Denis ANGERS

Le gouvernement fédéral a dit oui. Il contribuera pour \$5 millions au financement des travaux d'agrandissement du Colisée de Québec.

Ainsi en a décidé hier le gouvernement Trudeau, au cours de sa rencontre hebdomadaire. Et cette bonne nouvelle, le ministre des Postes Gilles Lamontagne l'a amenée avec lui hier. Leader de la députation libérale de la

région de Québec, M. Lamontagne s'est toutefois bien gardé de dévoiler la décision du cabinet fédéral, préférant laisser cet honneur à son collègue responsable du sport amateur, Mme Iona Campagnolo.

Le mutisme de l'ex-maire de Québec, invité d'honneur au dîner d'ouverture du 25e Carnaval d'hiver, n'a pas empêché LE SOLEIL d'apprendre que l'annonce de cette contribution

fédérale sera faite aujourd'hui à Toronto par le ministre Campagnolo.

Cet engagement fédéral, qui suit d'une semaine une promesse semblable faite par le premier ministre québécois René Lévesque, implique que le gouvernement central versera jusqu'à \$5.000.000 des \$15.072.900 nécessaires à l'agrandissement du Colisée. Cet engagement comporte toutefois des conditions strictes, telles

l'intégration des Nordiques de Québec aux rangs de la Ligue nationale de hockey et la participation des paliers provinciaux et locaux au financement des travaux.

Il fait partie d'un plan de finance- (Suite à la page A2, 5e col.)

voir éditorial à la page A-4 et nos autres informations aux pages C-1 et C-2.



Loin de la ville, l'immense gymnase de l'institut Saint-Jean-Baptiste sur les bords du lac Sergent.



Patricia Hearst quitte la prison de Pleasanton accompagnée de son fiancé Bernard Shaw. Elle apporte la couverture qu'elle a réalisée durant son incarcération.

## Patty Hearst à l'air libre

PLEASANTON, Californie (AFP) — Patricia Hearst (25 ans) a quitté, hier matin, la prison de Pleasanton (Californie) après avoir purgé 23 mois de peine.

La fille du magnat de la presse Randolph Hearst avait été condamnée, en 1976, à sept ans de prison, pour complicité dans l'attaque d'une banque. Le 4 février 1974, Patricia Hearst avait été enlevée à Berkeley (Californie) par un groupe extrémiste, l'Armée de libération symbionniste (SLA). Le 3 avril suivant, elle annonçait qu'elle allait désormais combattre aux côtés de ses ravisseurs, sous le nom de guerre de "Tania". C'est au cours de cette période que Patricia Hearst commit le hold-up dans une banque de San Francisco. Après une chasse de 18 mois, elle fut appréhendée en septembre 1975. L'affaire Hearst a défrayé la chronique américaine des cinq dernières années.

Patricia Hearst, qui aurait pu être libérée sur parole en juillet prochain, a bénéficié d'une mesure de clémence que lui a accordée, lundi dernier, le président Jimmy Carter.



Une histoire de dent, un bricolage facile, un jeu casse-tête, des poèmes, des dessins drôles... et le début d'un nouveau concours. C'est tout dans la page "Crayons de soleil", cahier C.

## loisir

### Orphelinat désormais consacré au plein air

L'évolution des structures d'accueil a entraîné la disparition de l'orphelinat du lac Sergent dans Portneuf. Une nouvelle vocation et combien réussie fut trouvée. Une base de plein air ouverte aux classes de neige ou aux classes vertes.

page B-8

# l'est du québec

Sept-Îles · Hauterive · Forestville · Rimouski · Matapédia · Baie-

## "Plusieurs" citoyens incitent Le Moignan à quitter l'UN

(PC) — Plusieurs citoyens de Gaspé aimeraient bien voir leur député Michel Le Moignan, de l'Union nationale, adhérer soit aux libéraux soit au Parti québécois.

C'est un des aspects d'un sondage non scientifique par écrit effectué par M. Le Moignan lui-même au mois de décembre parmi ses commentants où environ 450 personnes ont répondu au questionnaire, dont 35 pour cent anglophones dans un comté qui en dénombre 15 pour cent au total.

Il est intéressant de noter que l'année dernière, des rumeurs per-

1976, M. Le Moignan avait été élu par une faible majorité de 420 voix au cours d'une lutte serrée à trois. Il avait récolté seulement 34 pour cent du total des suffrages, soit 8,305 contre 7,885 pour le candidat libéral Guy Fortier et 7,630 pour le candidat du PQ, Jules Bélanger.

Si 108 répondants favorisent soit l'indépendance du Québec (50) soit la souveraineté-association (58), il n'en reste pas moins que seulement 55 voteraient pour le PQ dans une élection générale actuellement, 89 pour le parti libéral et 230 pour l'UN, et 30 indécis.

Là-dessus, M. Le Moignan n'y voit pas de contradiction entre ces deux attitudes parce que, explique-t-il, plusieurs unionistes favorisent la souveraineté-association puisque cette option rappelle l'autonomie de Duplessis pour les indécis.

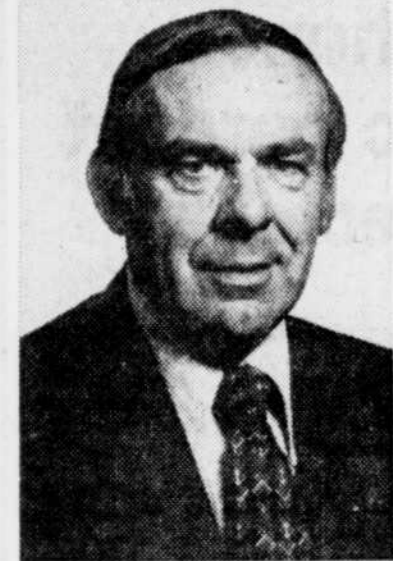
Un autre fait intéressant dans le sondage: 145 personnes optent pour un fédéralisme renouvelé et un nombre plus grand, 155, pour le statu quo.

Il semble, par ailleurs, que les électeurs de Gaspé sont très satisfaits du travail de leur député puisque les trois quarts, 310 sur 450, expriment leur contentement contre 76 et 31 indécis.

Deux personnes, soulignent M. Le Moignan, suggèrent que l'Assemblée nationale devrait adopter une loi interdisant aux prêtres d'y siéger. Or, M. Le Moignan est lui-même un prêtre de même que son adversaire péquiste en 1976, M. Bélanger.

Le député de Gaspé est très encouragé de la participation de ses concitoyens et de l'intérêt qu'ils portent à la chose publique en rappelant que seulement 36 personnes auraient déjà répondu à un sondage semblable mené par le député indépendant de Pointe-Claire, M. William Shaw, dans une circonscription beaucoup plus peuplée.

Il semble bien qu'à la lumière de cette consultation populaire, M. Le Moignan soit plus apprécié pour lui-même qu'en raison de son appartenance à l'UN.



M. Charles LE MOIGNAN

stantes voulaient que M. Le Moignan passe au PQ, à tel point que le député avait dû faire une mise au point et réaffirmer sa loyauté envers l'Union nationale.

M. Le Moignan ne précise pas le nombre des électeurs qui lui ont fait cette suggestion, se contentant de dire qu'il y en a "plusieurs".

Par ailleurs, le sondage démontre qu'environ 25 pour cent des personnes interrogées favorisent la thèse constitutionnelle du PQ, soit 108 sur 450.

Aux élections du 15 novembre

## Sur la Côte-Nord, augmentation des taxes dans plusieurs villes

par Gilles OUELLET  
du bureau du Soleil

SEPT-ÎLES — Malgré de sévères restrictions imposées dans de nombreux services, la majorité des contribuables des villes de la Côte-Nord subissent des augmentations de taxes municipales en 1979.

Les prévisions budgétaires acceptées ces dernières semaines par les différents conseils municipaux révèlent que ce sont généralement les services de la dette et de l'administration publique qui prennent la part du lion.

Les principales villes de la région se sont limitées à maintenir autant que possible les services déjà offerts à la population et n'envisagent pas de projets majeurs pour les 12 prochains mois.

**Hauterive**  
Contre \$5,7 millions l'an dernier, les prévisions budgétaires de Hauterive sont de \$6,5 millions cette année, soit une augmentation de 14 pour 100. Le taux de la taxe foncière a légèrement augmenté, passant de \$1,80 à \$1,88 du \$100 d'évaluation.

L'administration générale et les salaires coûteront \$2,3 millions au trésor municipal pendant que le service de la dette accapara \$1,9 million, soit \$500,000 de plus que l'année précédente. La dette obligatoire de Hauterive s'élève à \$15,6 millions.

Hauterive, une ville de quelque 14,500 habitants, compte 212 fonctionnaires, incluant les surnuméraires.

**Baie-Comeau**  
Les prévisions budgétaires de la ville de Baie-Comeau ont augmenté de \$900,000 cette année comparativement à l'an dernier, atteignant \$7,6 millions.

Ce budget, comme l'a expliqué le gérant municipal M. Guy Massicotte, a été préparé en tenant compte du nouveau rôle d'évaluation municipale; les propriétés imposables, évaluées à 100 pour 100, seront taxées au taux de \$1,33 du \$100, soit une augmentation de 8,1 pour 100 sur l'an dernier.

Le service de la dette grugera \$2,2 millions du budget, l'administration générale en prendra \$1,345,200, alors que les loisirs garderont sensiblement le même budget de \$955,600. La ville de Baie-Comeau emploie 132 personnes.

**Port-Cartier**  
Les prévisions budgétaires ont augmenté de 17,7 pour 100 à Port-

Cartier, atteignant un sommet inégalé de \$7,6 millions. Les taxes toucheront aussi un sommet, étant à \$1,80 du \$100 comparativement à \$1,66 l'année dernière.

La dette obligatoire de Port-Cartier s'élevant à quelque \$24 millions, il est facile de comprendre que \$2,1 millions de ce budget aillent au service de la dette.

L'administration générale accapara \$1,2 million, alors que le service de la récréation, dont la mise sur pied a été entreprise l'an dernier, coûtera \$1,018,000 aux citoyens.

Port-Cartier, la plus petite des grandes villes de la Côte-Nord, avec 12,000 habitants, emploie 125 personnes.

**Sept-Îles**  
A Sept-Îles, les impôts ont augmenté de 10 pour 100 portant le taux de la taxe foncière à \$1,65 du \$100 d'évaluation, en plus d'autres hausses de taxes pour des services.

Les prévisions budgétaires de restrictions adoptées par les autorités municipales de Sept-Îles dépassent les \$17 millions. Une quinzaine de postes de fonctionnaires seront abolis cette

année; la ville emploie en tout et partout près de 600 personnes.

Le maire Dion a d'ailleurs déjà affirmé qu'il s'agissait de l'un des budgets les plus durs des dernières années.

**Havre-Saint-Pierre**  
A Havre-Saint-Pierre, petite ville de 3,300 habitants, les prévisions budgétaires sont passées de \$768,809 l'an dernier à \$838,603 cette année.

L'évaluation imposable ayant augmenté pour atteindre les \$17 millions, le taux de la taxe foncière a été maintenu à \$1,55 du \$100 d'évaluation pour l'année.

La dette obligatoire, qui est de \$2,1 millions, prendra \$275,000 sur ce budget; pour les 14 employés, la ville versera \$256,000 en salaires et pour le fonctionnement général de l'administration.

**Fermont**  
A Fermont, au Nouveau-Québec, les prévisions budgétaires passent de \$1,7 million à \$1,9 million; le taux de la taxe foncière augmente de \$1,32 à \$1,35 du \$100 d'évaluation. La ville peut

s'appuyer sur une évaluation imposable totalisant \$36,8 millions.

Cette jeune ville du Nouveau-Québec, qui n'a que cinq ans d'existence comme municipalité, consacrera \$517,000 à l'administration générale et \$229,000 à la sécurité publique, et n'a qu'à maintenir les services publics réguliers.

Quelque 5,000 personnes habitent à Fermont.

**Gagnon**  
Dans la ville minière de Gagnon, le taux de la taxe foncière demeurera à \$1,55 du \$100 d'évaluation cette année, malgré une légère augmentation des prévisions budgétaires. Ces dernières, qui étaient de \$2,2 millions en 1978, passent à \$2,5 millions cette année.

Il importe de signaler que la compagnie minière Québec Cartier versera une contribution de \$1,256,888 pour assurer un équilibre fiscal à la municipalité.

Au moins \$1 million iront aux salaires des 43 employés municipaux et à l'administration générale de cette ville de 5,000 habitants; le reste du budget servira au maintien des services publics offerts à la population.

## En septembre, l'UQAR offrira quatre nouveaux programmes

RIMOUSKI — L'université de Québec à Rimouski annonce qu'elle offrira à compter de septembre prochain quatre nouveaux programmes, soit un baccalauréat en économie et des certificats en recherche picturale, en conditionnement physique et en éducation morale.

Le baccalauréat en économie s'adresse, précise-t-on, aux étudiants qui ont un DEC général ou qui disposent d'une expérience de travail pertinente. Il sera axé sur l'économie régionale. Quant au certificat en recherche picturale, donné à temps partiel, il intéressera particulièrement

les artistes et artisans de la région qui désirent approfondir leurs connaissances sur la créativité, la découverte artistique et sur les particularités des surfaces à deux dimensions.

En ce qui concerne le certificat en conditionnement physique, il se donnera vraisemblablement à Rimouski, à temps partiel, pour des étudiants qui ont déjà complété une formation générale en éducation physique. Son objectif est de former des praticiens qui seront mieux renseignés sur la constitution et les mouvements du corps et sur la manière d'organiser des cours en conditionnement.

Pour sa part, le programme en éducation morale vise à perfectionner les enseignants d'éducation morale dans les écoles primaires et secondaires. Offerts à temps partiel, les cours pourront probablement être suivis à Rimouski, à Hauterive et à Rivière-du-Loup.

On souligne par ailleurs que d'autres programmes sont à différentes étapes de leur mise en application, notamment la maîtrise en aménagement de la faune, le baccalauréat en information scolaire et professionnelle, et le certificat en communications.

## Mainmise sur une multinationale de la tourbe

par Réal LABERGE  
du bureau du Soleil

LA POCATIÈRE — Un homme d'affaires de La Pocatière, M. Bernard Bélanger, s'est approprié le contrôle d'une multinationale américaine, la Premier Peat Moss, de New York, s'assurant ainsi une part prépondérante de l'industrie québécoise de l'extraction de la tourbe et du marché canadien d'exportation de ce produit.

La transaction d'un montant de près de \$8 millions donne en effet à M. Bélanger une main-mise sur environ 82 pour 100 de la production de tourbe au Québec, sur 25 pour 100 des ventes canadiennes de tourbe aux États-Unis, ainsi que sur 80 pour 100 des exportations canadiennes des produits de tourbe mélangés.

"Des 4,000,000 de sacs de tourbe (6 pieds cubes) produits au Québec, mon regroupement de tourbières en comptera 2,200,000, en plus de 400,000 sacs de produits de tourbe mélangés", a

précisé au SOLEIL l'homme d'affaires de La Pocatière.

**La plus importante**  
C'est en effet la plus importante compagnie d'exploitation de tourbières au Québec, dont M. Bélanger s'est porté acquéreur, après plus d'un an de négociations.

Propriété de M. Ernst Mayer, un New-Yorkais qui a été le pionnier de l'industrie de la tourbe au Québec, en 1935, Premier Peat Moss comprenait 15 tourbières, surtout dans la région de Rivière-du-Loup, ainsi qu'un réseau de distribution s'étendant à travers le Canada, l'est et le sud des États-Unis, ainsi que le Japon.

Ces deux secteurs d'entreprises opéreront désormais séparément sous la raison sociale des Tourbières Premier Ltée, avec siège social à Rivière-du-Loup, pour la production de la tourbe, et celle de Premier Brands Inc., avec siège social à New York,

pour le réseau de distribution, que M. Bélanger dirigera en association avec des intérêts américains impliqués dans le réseau.

**Fusion**  
Bernard Bélanger était déjà le 2e plus important producteur de tourbe du Québec, exploitant depuis 17 ans quatre tourbières formant le "Groupe Saint-Laurent", également dans la région de Rivière-du-Loup. La production de ces quatre exploitations s'élevait à 1,6 million de sacs de tourbe.

La fusion du "Groupe Saint-Laurent" avec Premier Peat Moss formera un ensemble industriel totalisant un chiffre d'affaires d'environ \$30 millions.

Au domaine de l'emploi, les deux compagnies regroupées compteront, au Québec, une main-d'œuvre de près de 500 employés en été et de 225 en hiver, et aux États-Unis, un effectif de 75 à 100 personnes.

La production de la tourbe du Québec, a par ailleurs signalé M. Bélanger, est écoulée dans une proportion de 85 pour 100 au sud et à l'est des États-Unis, de 10 pour 100 au Canada, en parts égales en Ontario et au Québec, et le solde est livré au Japon et en Californie.

L'homme d'affaires de La Pocatière a déclaré que sa prise de possession de la compagnie américaine n'a suscité aucune opposition de la part des autorités gouvernementales américaines ou canadiennes.

Ses tentatives d'intéresser à la transaction certains organismes et ministères du gouvernement québécois sont restées "sans succès et sans aide financière".

Par contre, il a précisé que c'est grâce au soutien financier "progressif" de la Banque Provinciale que l'affaire a finalement abouti. Il a également bénéficié d'un appui financier impor-

tant de la Caisse d'épargne économique de Rivière-du-Loup.

Quant aux perspectives d'avenir et de développement de l'industrie de la tourbe, M. Bélanger a souligné que le Québec, qui a commencé dès 1966 une forte poussée de modernisation et de mécanisation des opérations d'extraction est maintenant à la fine pointe de la technologie mondiale et dispose ainsi d'une bonne avance sur bien des pays.

D'où il prévoit des possibilités de percées intéressantes sur les marchés japonais et européens, rendus accessibles par les installations portuaires de Gros-Cacouna.

Mais le principal débouché restera les États-Unis et la tourbe destinée à l'horticulture, entre autres les produits mélangés.

Il entrevoit des développements susceptibles d'être intéressants au domaine de la transformation à des fins énergétiques, mais très peu du côté des matériaux de construction.

**"Self-made man"**  
M. Bernard Bélanger est un self-made man. Fils d'un employé de la Fonderie de L'Islet et membre d'une famille de sept garçons, il est âgé de 44 ans et lui-même père de deux enfants.

Après des études commerciales au collège de L'Islet, son premier emploi a été celui de commis de banque dans cette municipalité.

En 1957, il a accepté une offre d'emploi au garage régional et de vente d'autos Raymond Plourde Automobiles, de La Pocatière, une entreprise de \$3 millions, dont il s'est porté acquéreur, l'année dernière, s'associant à deux autres employés de la compagnie. Il s'est lancé dans l'extraction de la tourbe en 1962, développant quatre tourbières qui formeront le Groupe Saint-Laurent et le 2e producteur du Québec, en 1978. Cette même année, Bernard Bélanger a vendu à Samson, de Québec, l'entreprise Gai-Luron, une vingtaine de boulangeries de l'est du Québec, dont il s'était porté acquéreur au cours des dernières années.

### Appel d'offres

**Gouvernement du Québec**

Les ministères ne s'engagent à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

**Ministère des Affaires culturelles**

**Projet 02-QM-09** — Travaux d'entretien en menuiserie et maçonnerie au taux horaire aux propriétés du ministère des Affaires culturelles situées à la Place Royale et dans la région de Québec.

Seuls seront admis à soumissionner les entrepreneurs généraux qui ont leur principale place d'affaires au Québec et qui auront requis les documents à leur nom.

Un versement de \$10,00 (chèque certifié ou mandat de poste), non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances est requis pour l'obtention des documents du projet.

La vente des documents et la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante:

Ministère des Affaires culturelles  
Direction générale du patrimoine  
Gestion des biens immobiliers  
Division de l'entretien  
5, rue Champlain  
Québec, Qué.  
G1K 4H6

**Clôture de la réception des soumissions à 15 heures, le 20 février 1979.**  
Noël Vallierand, Sous-ministre

**Projet 03-QM-09** — Travaux de peinture intérieure et extérieure au taux horaire aux propriétés du ministère des Affaires culturelles situées à la Place Royale et dans la région de Québec.

Seuls seront admis à soumissionner les entrepreneurs peintres qui ont leur principale place d'affaires au Québec et qui auront requis les documents à leur nom.

Un versement de \$10,00 (chèque certifié ou mandat de poste), non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances est requis pour l'obtention des documents du projet.

La vente des documents et la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante:

Ministère des Affaires culturelles  
Direction générale du patrimoine  
Gestion des biens immobiliers  
Division de l'entretien  
5, rue Champlain  
Québec, Qué.  
G1K 4H6

**Clôture de la réception des soumissions à 15 heures, le 20 février 1979.**  
Noël Vallierand, Sous-ministre

**Projet 04-QM-09** — Travaux d'entretien en électricité et plomberie, au taux horaire, aux propriétés du ministère des Affaires culturelles situées à la Place Royale et dans la région de Québec.

Seuls seront admis à soumissionner les entreprises offrant à la fois les services en électricité et en plomberie, qui ont leur principale place d'affaires au Québec et qui auront requis les documents à leur nom.

Un versement de \$10,00 (chèque certifié ou mandat de poste), non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances est requis pour l'obtention des documents du projet.

**Service général des Achats**

Projet	Description	Livraison
8793	72 soucheuses commerciales 71 soucheuses commerciales	Différents endroits

8794	11,882,000 étiquettes adhésives pour ordinateurs différents formats	Québec
<b>Clôture des soumissions:</b>	15 février 1979 à 15:00 heures	
8787	350,350 litres de gazoline d'aviation 100/130	Rivière-du-Loup et Matane
8788	293 poteaux monotubes en aluminium	Charlesbourg
8789	8,900 feuilles d'aluminium pour panneaux de signalisation routière	Charlesbourg
8792	profils de charpente en aluminium pour panneau de signalisation routière	Charlesbourg
<b>Clôture des soumissions:</b>	16 février 1979 à 15:00 heures	
8790	(7) excavateurs hydrauliques sur roues, 475 litres	Québec et Montréal
8791	(7) tracteurs chargeurs et rétro-excavateurs (cadre intégré) 60 KW	Québec et Montréal
8796	(33) camionnettes M.T.C., 2746 KG (4 x 2)	Québec et Montréal
<b>Clôture des soumissions:</b>	20 février 1979 à 15:00 heures	

Les conditions de ces appels d'offres sont contenues dans des documents disponibles à l'endroit suivant:

Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement,  
Bureau des Appels d'offres,  
1155 rue Claire-Fontaine, 4e étage, Québec, Qué., G1R 4X8.  
Tél.: (418) 643-5438

Toute personne désirant assister à l'ouverture des soumissions doit se présenter à l'adresse susmentionnée à l'heure et à la date indiquées.

**Le directeur général**  
Gaston Guimet

**ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DE LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC**

**Avis de convocation**

Par décision du Conseil d'administration avis est, par les présentes, donné que l'Assemblée générale annuelle des sociétaires de la Coopérative Fédérée de Québec aura lieu à Montréal, en l'Hôtel Reine Elizabeth, le 20 (9h00 le matin) février 1979.

**LE SECRETAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
Marcel Gingras

MG/m  
DONNE A MONTREAL, ce 1er jour de novembre 1978.

**AVIS PUBLIC**

**SEANCE PUBLIQUE D'INFORMATION**

Le Conseil d'Administration du Centre hospitalier Christ-Roi donne avis à la population qu'une assemblée publique d'information se tiendra MARDI, LE 6 FEVRIER 1979, à 20:00 heures, à la CAFETERIA du dit centre hospitalier, sis au 300, boulevard Hamel, Vanier, Québec. Cette assemblée se tient conformément au chapitre 48, article 89, de la Loi sur les Services de santé et Services sociaux. Les membres du Conseil d'Administration, le directeur général et le directeur des finances répondront aux questions qui leur seront adressées relativement:

1. aux états financiers de l'établissement;
2. aux services qu'il fournit;
3. aux contrats avec les autres établissements;
4. aux relations qu'il entretient avec les autres établissements et le Conseil régional.

**LE DIRECTEUR GENERAL,**  
G.-E. BOUDREAU.

Comeau · Matane · Gaspé · Murdochville · Rivière-du-Loup · Cabano · Carleton · Îles-de-la-Madeleine · Chandler · B

# Rivières à saumons: Duhaime veut "faire le tour de la question" avec les autochtones

par Gilles OUELLET  
du bureau du Soleil

**SEPT-ÎLES** — Le gouvernement du Québec n'a pas encore adopté de politique "ferme et arrêtée" sur la question de l'accessibilité des rivières à saumons.

Parmi les groupes qu'il prétend consulter dans le but de l'aider à préparer une politique globale à ce sujet, le ministre du Tourisme, Chasse et Pêche, M. Yves-L. Duhaime, a mentionné les différentes bandes indiennes du territoire avec qui il veut "faire le tour de la question".

Le gouvernement ne prendra pas une décision unilatérale à ce propos, a dit le ministre, en ajoutant cependant que par crainte de violence de la part des Indiens, il ne saurait être question de limiter l'accès des rivières qu'aux Blancs.

M. Duhaime, qui effectuait une visite à Sept-Îles, hier, a été longuement interrogé sur ce dossier par les membres du Cercle de presse local.

Le ministre a affirmé que les droits des Indiens sont mal connus et que le gouvernement doit discuter de bonne foi avec les autochtones. Il importe, par exemple, de bien s'entendre sur la notion de subsistance "qui ne semble pas avoir la même définition si on lit dans le dictionnaire Blanc ou dans le dictionnaire Indien", a dit le ministre.

M. Duhaime prévoit que l'accessibilité à l'une ou l'autre des 26 rivières à saumons du Québec sera déterminée finalement cas par cas, en tenant compte des particularités locales, de même que des désirs exprimés par le milieu concerné.

L'un de ces cas à résoudre est la rivière Moisie, à l'est de Sept-Îles, l'une des plus belles rivières à saumons en Amérique. Cette rivière n'est pas totalement accessible puisque au

moins 11 km sont privés. L'an dernier, des rumeurs voulaient que le gouvernement du Québec en cède une partie aux Montagnais de la Côte-Nord.

La rivière Moisie a aussi retenu l'attention, l'automne dernier, lorsque 35 pêcheurs de Sept-Îles se sont élevés contre le braconnage pratiqué sur cette rivière. En termes à peine voilés, ces pêcheurs ont accusé les Indiens de tendre des filets et de capturer d'importantes quantités de saumon. Le MTCP, tout en reconnaissant l'existence de braconnage de la part de différents groupes de citoyens, a démenti qu'une décision ait été prise à l'effet de céder une partie de la rivière aux autochtones. L'on n'a pas eu d'autres échos de ce groupe de pêcheurs Septiliens.

## Anticosti

Par ailleurs, le ministre Duhaime s'est montré relativement satisfait de ce qui a été entrepris à ce jour pour rendre l'île d'Anticosti plus accessible aux Québécois.

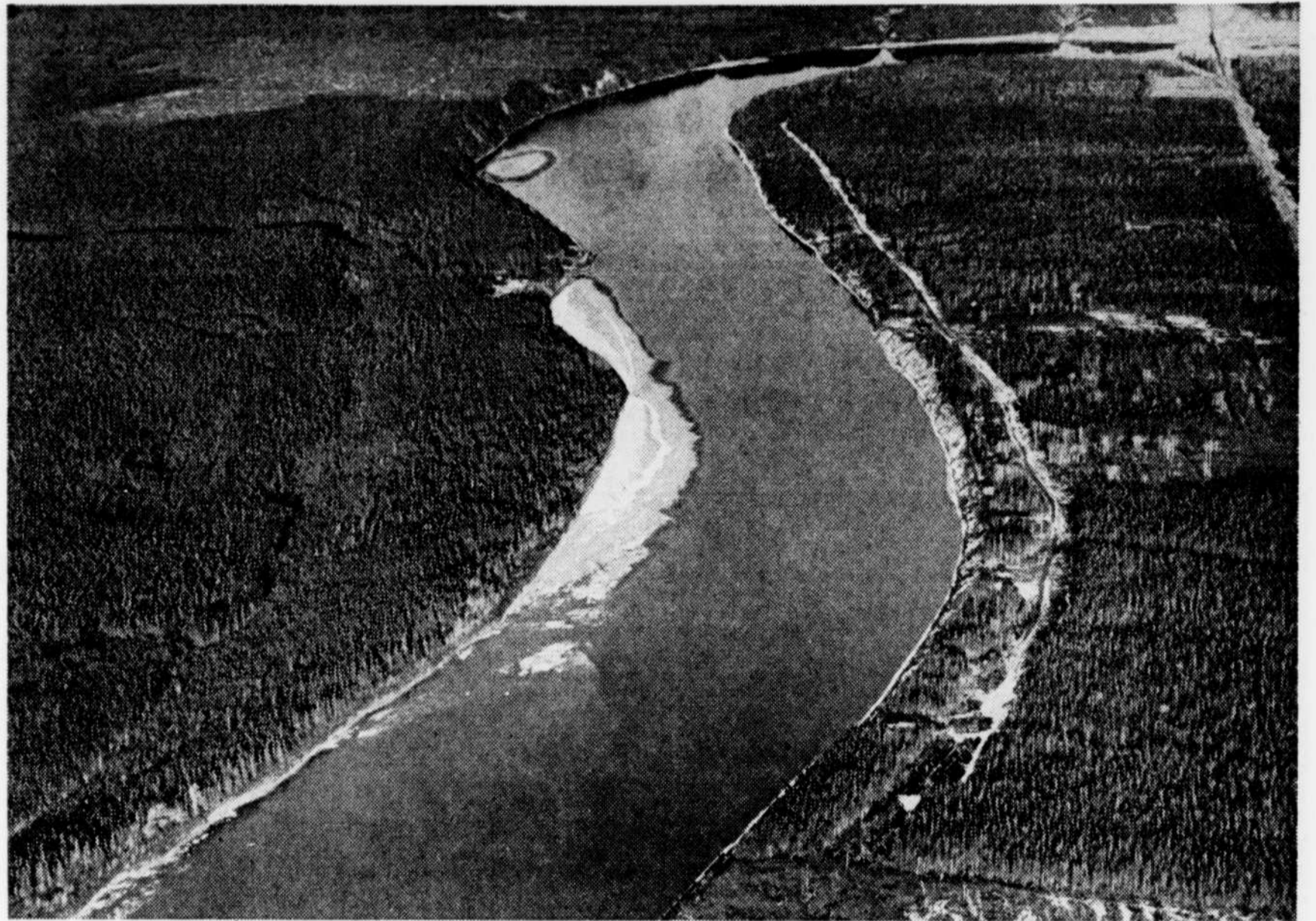
M. Duhaime a confié qu'il était désireux d'améliorer les conditions de transport pour les chasseurs et pêcheurs qui se rendent à Anticosti, et qu'il maintiendrait une politique de surveillance et de protection des lieux.

D'autre part, le gouvernement a consacré \$12 million dans le dernier exercice financier pour rénover certains édifices et pour une génératrice.

Cette année, le MTCP envisage d'isoler le plus grand nombre possible de maisons résidentielles en plus de refaire le réseau électrique.

Le ministre Duhaime n'a pu dire le montant d'argent qui sera consenti pour l'exécution de ces travaux.

Rappelons que le gouvernement du Québec a acheté l'île d'Anticosti de la compagnie Consolidated-Bathurst Ltd., en 1974, pour la somme de \$237 millions.



La rivière Moisie, l'une des plus belles rivières à saumons en Amérique.

# La campagne incitant le Québécois à passer ses vacances ici sera renouvelée cette année

par Gilles OUELLET  
du bureau du Soleil

**SEPT-ÎLES** — Le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Yves-L. Duhaime, a été saisi de plusieurs projets, hier, à l'occasion d'une visite d'une journée effectuée à Sept-Îles avant la reprise de la session parlementaire, la semaine prochaine.

M. Duhaime, après un entretien avec le Cercle de presse, a rencontré



M. Yves DUHAIME

les maires de Sept-Îles, Port-Cartier et Havre-Saint-Pierre, puis des groupes de femmes de la région, les dirigeants de l'Association de chasse et pêche de Sept-Îles, de même que des représentants du club de ski de randonnée Rapido.

La ville de Sept-Îles a, pour sa part, exposé au ministre un projet de "parc nautique" qui comprendrait l'aménagement d'une promenade le long de la mer, des installations autour du vieux quai, puis la relocalisation du port de plaisance; ce dernier aspect serait pris en charge par le club nautique local.

Sans promettre immédiatement de subvention, le ministre, qui a semblé emballé par le projet et le dossier bien préparé, a affirmé que son ministère avait de l'argent pour ce genre de projet.

La ville estime que la réalisation de l'ensemble de ce projet de parc coûtera \$1,4 million.

Pour sa part, le maire de Havre-Saint-Pierre a fait savoir à M. Duhaime le mécontentement de certains chas-

seurs et pêcheurs de la Moyenne Côte-Nord qui considèrent que des agents de conservation de la faune mettent un peu trop de zèle dans l'application de la loi. Le ministre a promis de vérifier.

À Havre-Saint-Pierre, on aimerait aussi que le gouvernement consente des crédits pour améliorer les moyens de transport vers l'île d'Anticosti et l'archipel de Mingan.

De son côté, le maire de Port-Cartier, M. Dionne, a soumis au ministre diverses demandes susceptibles d'améliorer le parc Port-Cartier-Sept-Îles.

## Garderie

Le ministre Duhaime se faisant l'oreille du gouvernement durant cette tournée, il a su bien prendre en note une demande d'un groupe de femmes de Sept-Îles qui veulent l'ouverture d'une garderie.

En plus, ces représentantes ont fait part à M. Duhaime des coûts que signifient des déplacements en dehors de la Côte-Nord. Ces remarques ont

conduit le ministre à souhaiter une politique de "plans familiaux" pour entre autres les prix des chambres d'hôtels à l'occasion de voyages dans une autre région du Québec.

## Pour une ZEC

Les dirigeants de l'Association de chasse et pêche de Sept-Îles ont soumis une demande pour une ZEC (zone d'exploitation contrôlée) dans le bassin de la rivière Ste-Marguerite, à l'ouest de Sept-Îles.

Selon M. Duhaime, le projet est appuyé d'un dossier solide qui répond au surplus très bien aux politiques d'accès aux ressources du ministère.

Le ministre a promis de regarder attentivement ce projet et de fournir une réponse dans les plus brefs délais.

Dans le cas du club de ski Rapido, la demande fut verbale et le ministre a demandé de recevoir un dossier écrit, ce qui serait fait sous peu. C'est un projet pour diverses facilités à ce populaire club de ski.

## Tourisme et casino

Interrogé par ailleurs sur la campagne annuelle de son ministère qui vise à inciter les Québécois à prendre leurs vacances au Québec, M. Duhaime a dit que cette promotion sera renouvelée cette année.

Le ministre a semblé satisfait des résultats des dernières années, disant que de plus en plus de Québécois voyagent dans diverses régions du Québec, et que de plus en plus de touristes européens nous rendent visite.

La prochaine campagne de publicité pour les vacances estivales devrait coûter le même montant, sensiblement, que l'an dernier, soit aux environs de \$750.000, a dit M. Duhaime.

Enfin, le ministre a confié qu'il n'était "pas très très chaud" à l'idée d'installer le paquebot France dans le port de Montréal et surtout de le convertir en casino.

VILLE DE  
**BEAUPORT**  
appel d'offres

### FOURNITURE VESTIMENTAIRE POUR LA POLICE

La ville de Beauport demande des soumissions pour la fourniture vestimentaire au service de la police, comprenant pantalons, tuniques, chemises, chaussettes, cravates et képis.

Les soumissionnaires peuvent se procurer les formules de soumission au bureau des achats, 20, rue de l'Hôtel de Ville, Beauport. Chaque soumission devra être remise au plus tard, le mardi 13 février 1979, au bureau du soussigné à 577, avenue Royale, Beauport. Elle devra être accompagnée d'un chèque visé, au montant de dix pour cent (10%) de la soumission.

Les dites soumissions seront ouvertes publiquement en présence des intéressés, le même jour à seize heures (16 h.), en la salle de l'hôtel de ville de Beauport au 577, avenue Royale, Beauport. La ville de Beauport ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Le Greffier de la Ville  
JACQUES SIMONEAU, s.m.s.

**SOCIÉTÉ DES TRAVERSERS DU QUÉBEC**  
Siège social: C.P. 36, Station "B"  
105, rue Dalhousie, Québec, P.Q. Canada G1K 1A1. Tél.: (418) 643-2019

### A qui de droit,

La Société des Traversiers du Québec désire se départir des pièces de machinerie suivantes:


- A) Deux (2) arbres porte-hélices en acier forgé de 27 pieds de long par 8 1/2 pouces de diamètre;
- B) Deux (2) hélices de bronze à trois pales aux caractéristiques suivantes:
  - a) T: 39.6
  - b) E: 24.6
  - c) Dia: 106 pouces
  - d) Pitch: 66 pouces
  - e) CR: T3852
- C) Un (1) réducteur de marque "Farrel" aux caractéristiques suivantes:
  - a) HP: 1746
  - b) Ratio: 2.496:1
  - c) Série: T-9474-10

Les intéressés ont jusqu'au 16 février 1979 pour présenter une soumission globale ou partielle pour ces pièces de machinerie.

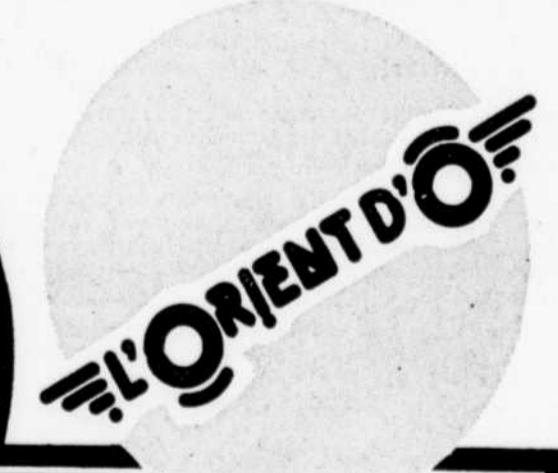
Ces pièces sont présentement entreposées chez OMNIMAR INC., 2, rue Charlotte, Sorel, et peuvent être examinées en tout temps pendant les heures d'affaires de la Compagnie OMNIMAR INC.

Ces pièces sont vendues telles que vues sans aucun recours contre la Société des Traversiers du Québec. De plus, le plus haut soumissionnaire aura 10 jours pour sortir du chantier, et à ses frais, les dites pièces.

JACQUES LIZOTTE, T.P.  
Surintendant réparations navales




**CENTRE DE MUSIQUE**  
**Sherman**



**L'ORIENT D'O**


DERNIER-NÉ SUR ÉTIQUETTE CAPITOL



**5.47**

RUBANS SI DISPONIBLES 6.97

MAINTENANT DISPONIBLE



**L'ORIENT D'O**

MAIL ST-ROCH 529-0104 PLACE FLEUR-DE-LYS 524-3591 PLACE LAURIER 658-4302 GALERIES STE-ANNE 667-8400 GALERIES CHAGNON 833-1675



Le Soleil, André Boucher

## Christine, reine du Carnaval

Le duché de Laval, pour la deuxième fois seulement en 25 ans, a porté sa duchesse au trône de reine du Carnaval de Québec, devant une immense foule de quelque 10,000 personnes, hier soir, face au palais de neige. Entre-temps, le gouverneur général Ed Schreyer provoquait les huées en prononçant quelques mots en anglais.

textes et photos aux pages A-3, A-12, C-3

## Mesures pour aider les pâtes et papiers

page B-4

## météo

Nuageux aujourd'hui avec neige intermittente à Québec, en Beauce et à l'est. Accumulation variant de 5 à 10 cm et maximum aux environs de moins 7 à Québec n'adoucissant jusqu'à 0 vers l'est. Demain, peu de changement.

détails à la page D-2

## sommaire

Annonces classées	D-2 à D-13
Arts et spectacles	A-7 à A-10
Bandes dessinées	D-14
Bridge	D-12
Carrières et professions	B-6 et B-7
Décès	D-15
Economie-finance	B-4 à B-6
Feuilleton	D-4
Horoscope	D-13
Information régionale	B-2 et B-3
Loisirs	B-8
Mot mystère	D-2
Mots croisés	D-3
Où aller à Québec	A-10
Page des lecteurs	A-6
Page documentaire	A-5
Patron	D-13
Pierre Champagne	A-12
Sport	C-1 à C-4
Télévision	D-15 et A-9

## Pétrochimique

# Québec injectera \$1 milliard

par Fortunat MARCOUX  
du bureau du Soleil

THETFORD MINES — 1979 sera l'année de l'industrie et du commerce au Québec. Le gouvernement québécois s'apprête à injecter \$1 milliard pour relancer le secteur pétrochimique dont dépendent quelque 400 industries dans la région de Montréal.

Selon le ministre québécois de l'Industrie et du Commerce, M. Rodrigue Tremblay, qui clôturait, hier soir, à Thetford Mines, une tournée dans la région de l'Amiante, le gouvernement pourra réaliser cet objectif maintenant qu'est achevé le programme d'investissement dans les secteurs de l'éducation, de la santé, public et routier.

Le ministre a reconnu que la productivité au Québec est inférieure de 25 à 15 pour 100 respectivement par rapport à celles des États-Unis et de l'Ontario, mais il a imputé cette situation à la structure industrielle locale qui est à faible capitalisation contrairement à celles des Américains et des Ontariens qui impliquent de gros investissements.

C'est précisément pour corriger cette lacune que le Québec veut investir davantage dans des secteurs plus productifs, dont celui de l'automobile et celui de l'industrie pétrochimique d'expliquer le ministre.

### Satellite de l'Ontario

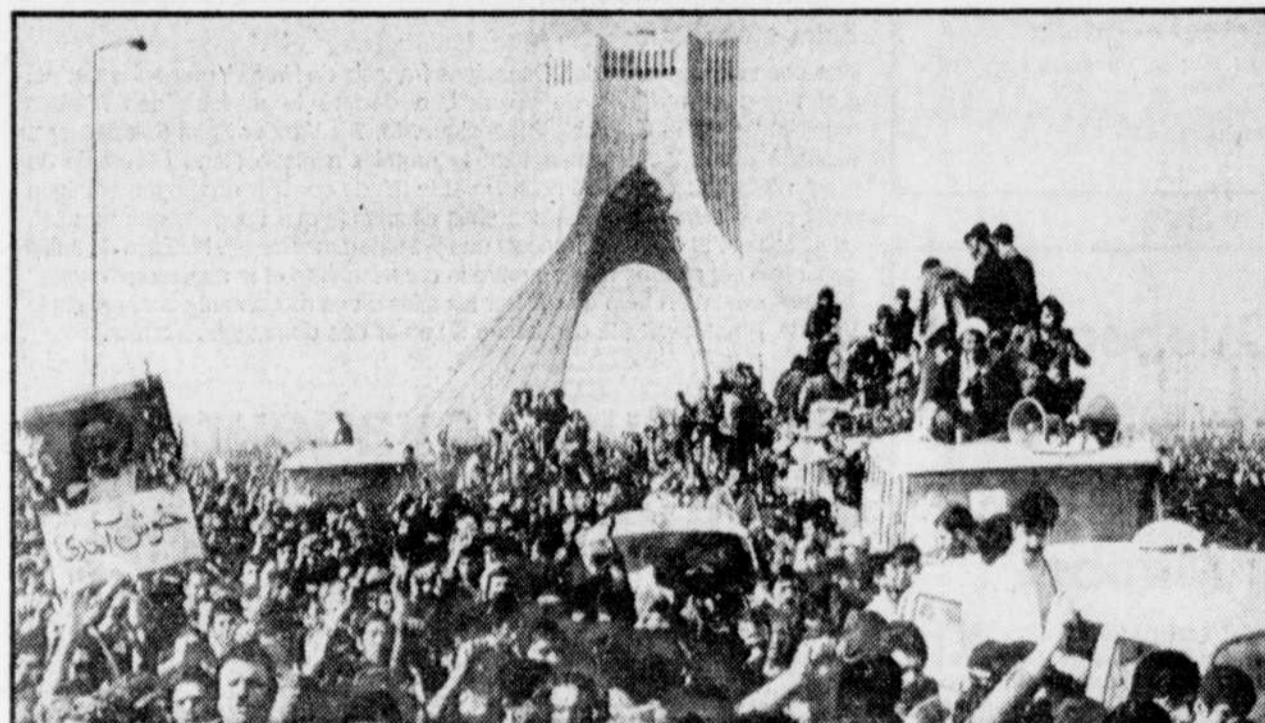
M. Tremblay a soutenu que le programme de développement économique du gouvernement fédéral favorise nettement l'Ontario au détriment du Québec, en particulier dans l'automobile et le pétrochimique.

"Nous ne pouvons pas accepter que le gouvernement canadien n'ait investi chez nous, en 1978, que 15,3 pour 100 de son budget pour la création d'emplois tandis que le Québec représente 27 pour 100 de la population au pays", a-t-il précisé.

Le ministre n'a pas caché que le prochain référendum sur la souveraineté-association allait revêtir un enjeu économique d'une extrême importance "parce qu'une réponse affirmative à la thèse que défend le gouvernement québécois signifiera que le Québec ne

veut plus être un satellite industriel et financier de l'Ontario", a-t-il noté.

Selon lui, le Québec pourra se défendre avec les \$50 milliards qu'il possède sous diverses formes d'épargne.



## Khomeiny entame son offensive

Accueilli par des millions d'Iraniens, au retour d'un exil de 15 ans, l'ayatollah Ruhollah Khomeiny s'est institué chef d'Etat en déclarant de façon provocatrice "c'est moi qui vais nommer un gouvernement (...) je frapperai à la figure de ce gouvernement (...) je passerai tous ces gens en procès devant les tribunaux que je formerai".

textes et photos à la page D-1

## Agrandissement du Colisée

# Ottawa réserve \$5 millions

par Denis ANGERS

Le gouvernement fédéral a dit oui. Il contribuera pour \$5 millions au financement des travaux d'agrandissement du Colisée de Québec.

Ainsi en a décidé hier le gouvernement Trudeau, au cours de sa rencontre hebdomadaire. Et cette bonne nouvelle, le ministre des Postes Gilles Lamontagne l'a amenée avec lui hier. Leader de la députation libérale de la

région de Québec, M. Lamontagne s'est toutefois bien gardé de dévoiler la décision du cabinet fédéral, préférant laisser cet honneur à son collègue responsable du sport amateur, Mme Iona Campagnolo.

Le mutisme de l'ex-maire de Québec, invité d'honneur au dîner d'ouverture du 25e Carnaval d'hiver, n'a pas empêché LE SOLEIL d'apprendre que l'annonce de cette contribution

fédérale sera faite aujourd'hui à Toronto par le ministre Campagnolo.

Cet engagement fédéral, qui suit d'une semaine une promesse semblable faite par le premier ministre québécois René Lévesque, implique que le gouvernement central versera jusqu'à \$5,000,000 des \$15,072,900 nécessaires à l'agrandissement du Colisée. Cet engagement comporte toutefois des conditions strictes, telles

l'intégration des Nordiques de Québec aux rangs de la Ligue nationale de hockey et la participation des paliers provinciaux et locaux au financement des travaux.

Il fait partie d'un plan de finance- (Suite à la page A2, 5e col.)

voir éditorial à la page A-4 et nos autres informations aux pages C-1 et C-2.



Loin de la ville, l'immense gymnase de l'institut Saint-Jean-Baptiste sur les bords du lac Sergent.



Une histoire de dent, un bricolage facile, un jeu casse-tête, des poèmes, des dessins drôles... et le début d'un nouveau concours. C'est tout dans la page "Crayons de soleil", cahier C.

## loisir

## Orphelinat désormais consacré au plein air

L'évolution des structures d'accueil a entraîné la disparition de l'orphelinat du lac Sergent dans Portneuf. Une nouvelle vocation et combien réussie fut trouvée. Une base de plein air ouverte aux classes de neige ou aux classes vertes.

page B-8



Patricia Hearst quitte la prison de Pleasanton accompagnée de son fiancé Bernard Shaw. Elle apporte la couverture qu'elle a réalisée durant son incarcération.

# Patty Hearst à l'air libre

PLEASANTON, Californie (AFP) — Patricia Hearst (25 ans) a quitté, hier matin, la prison de Pleasanton (Californie) après avoir purgé 23 mois de peine.

La fille du magnat de la presse Randolph Hearst avait été condamnée, en 1976, à sept ans de prison, pour complicité dans l'attaque d'une banque. Le 4 février 1974, Patricia Hearst avait été enlevée à Berkeley (Californie) par un groupe extrémiste, l'Armée de libération symbionniste (SLA). Le 3 avril suivant, elle annonçait qu'elle allait désormais combattre aux côtés de ses ravisseurs, sous le nom de guerre de "Tania". C'est au cours de cette période que Patricia Hearst commit le hold-up dans une banque de San Francisco. Après une chasse de 18 mois, elle fut appréhendée en septembre 1975. L'affaire Hearst a défrayé la chronique américaine des cinq dernières années.

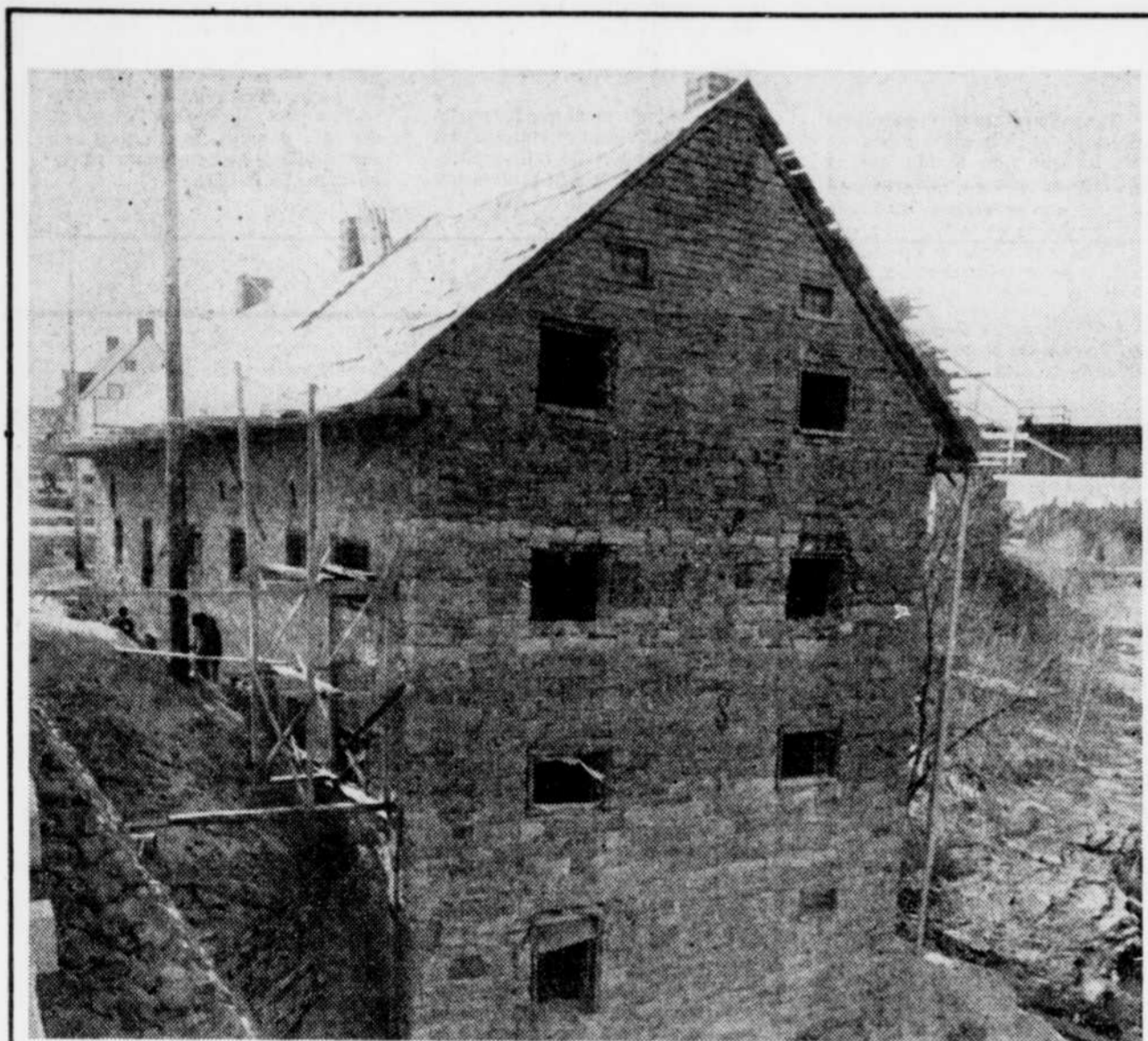
Patricia Hearst, qui aurait pu être libérée sur parole en juillet prochain, a bénéficié d'une mesure de clémence que lui a accordée, lundi dernier, le président Jimmy Carter.

# le québec régional

Thetford-Mines · Plessisville · Mégantic · Baie-Saint-Paul

Le comité du circuit touristique de Portneuf

## Le ministère des Transports est accusé de bloquer la pose d'affiches pour le visiteur



Le moulin Marcoux a été construit en 1870.

Le Soleil, Roland Marcoux

par Gérard ROCHETTE

(Collaboration spéciale)

**PORTNEUF** — Le ministère des Transports du Québec bloque présentement le projet du comité du circuit touristique de Portneuf visant à l'installation d'un réseau d'affichage des sites historiques et d'intérêt touristique dans cette région.

C'est en se référant aux dispositions de la loi sur la signalisation routière au Québec que le ministère appuie son refus. Pour ce dernier, il n'est pas question de déroger aux contenus de la loi pour le comté de Portneuf, car en ce faisant, on craindrait qu'un tel statut spécial pour ce territoire ait tendance à s'étendre au niveau de toute la province.

Selon le directeur du comité du circuit touristique, M. Pierre Barrette, une telle position du ministère des Transports ne manque pas de causer certains problèmes au comité.

"Ainsi, a dit M. Barrette, il est impossible pour le circuit touristique de Portneuf de procéder à l'installation des quelque 524 enseignes sur les sites d'intérêt touristique de la région."

Au cours d'une entrevue, ce dernier a précisé que l'ensemble de cette affaire était directement lié au développement économique du territoire et plus précisément de l'industrie touristique.

Pendant que les pourparlers se poursuivent avec les autorités du ministère des Transports, M. Barrette

a précisé que par l'entremise de la Chambre de commerce de Saint-Ubalde, le comité du circuit touristique entend profiter de programmes gouvernementaux notamment Canada au travail, pour réaliser et compléter tous les travaux nécessaires à la confection des enseignes.

Mentionnons que le plan d'ensemble de la signalisation envisagée est entièrement complété et l'autorisation du ministère des Transports permettra de procéder au début des travaux d'installation, dès le printemps prochain.

M. Barrette a tenu à signaler que l'affichage des sites que l'on retrouve sur l'ensemble du circuit touristique régional constitue une pièce importante dans le programme de réalisation du comité.

Le député de Beauce-Nord

## La loi 116, ce sera une protection supplémentaire pour le producteur

par Paul-Henri DROUIN

du bureau du Soleil

**SAINT-JOSEPH** — De l'opinion du député péquiste de Beauce-Nord, M. Adrien Ouellette, le projet de loi 116 sur la mise en marché des produits agricoles constitue une protection accrue pour les producteurs.

"Et quoi qu'en disent les dissidents, qui sont finalement la minorité et ne vivent pas tous nécessairement de l'agriculture, a ajouté M. Ouellette, ce projet de loi 116, tout en bouchant certains trous juridiques, permettra à la classe agricole du Québec d'opérer plus efficacement."

D'après le député de Beauce-Nord "cette nouvelle législation est l'aboutissement d'un long périple vers la protection des intérêts des agriculteurs et ne fait que consacrer l'étendue de la juridiction du Québec dans le domaine de la mise en marché des produits agricoles tout en apportant certains correctifs rendus nécessaires".

"En d'autres termes, dit-il, cette future loi étend le plan conjoint à tous les producteurs sans exception, qui sont visés par ou produisent tels produits, et à cet égard, on pourrait dire que le plan conjoint est à l'agriculture, ce que la convention collective est au monde du travail."

Lorsqu'il dit que le projet de loi 116 bouchera certains trous juridiques, le député Adrien Ouellette précise que "dans le passé il était possible pour certains producteurs, par exemple dans le secteur de la volaille, de déjouer la réglementation du Québec en soutenant que leur production était destinée exclusivement au commerce inter-provincial, de juridiction fédérale".

**Cotisation et surplus**

Par son projet de loi 116, a expliqué M. Ouellette, le Québec pourra imposer des cotisations en vertu de la loi québécoise pour les produits commercialisés, produits au Québec, ou mis en marché dans le commerce intraprovincial.

D'autre part, le député de Beauce-Nord déplore le fait que la disposition

des surplus de production ait fait l'objet d'un espèce de charriage de la part de certains opposants au projet de loi 116.

Selon M. Ouellette, "en conférant aux offices de producteurs, notamment aux oeufs et dinde, le droit d'instaurer par règlements des systèmes de disposition des surplus, le gouvernement du Québec ne fait pas preuve de pionnier, puisque ces pouvoirs ont déjà été accordés à la plupart des

organismes semblables dans les autres provinces".

Au sujet du paragraphe de la loi qui prévoit qu'au cas de production hors quota, l'on impose des pénalités basées sur le nombre, le volume ou la quantité des produits commercialisés ou sur la base de la superficie cultivée, le député Adrien Ouellette "considère que cette mesure constitue une question de justice pour les producteurs qui respectent les quotas et contribuent à la stabilité des prix".

## Biron prié d'appuyer le projet de loi 116

**SAINT-FLAVIEN** — Les conseils d'administration des Syndicats de l'U.P.A. du centre de Lotbinière et de Beauvillage ont rencontré, cette semaine, M. Rodrigue Biron concernant le projet de loi 116 (loi modifiant la loi de la mise en marché des produits agricoles au Québec).

Pour les syndicats de l'U.P.A. de Beauvillage et du centre de Lotbinière, la position est prise et claire; on demande l'adoption du projet de loi 116 dès l'ouverture de la session, soit le 6 février 1979. Les principaux points importants dans notre position sont les suivants:

— Les producteurs qui ont enfreint la loi depuis 1973 et qui sont une infime minorité, doivent payer leur dû aux Offices de commercialisation provinciaux et nationaux, pour donner justice à chacun et permettre l'équité. La loi 116 doit être adoptée sur ce point, telle que présentée, explique le conseil d'administration de l'U.P.A. de Beauvillage.

— Nous sommes d'accord avec l'article qui mentionne que la décision de la Régie des marchés agricoles doit être exécutoire et sans appel. Certains producteurs (dissidents) ont déjà déféré la loi trop longtemps à notre avis, enchaîne-t-on.

Selon un communiqué de l'U.P.A. "le projet de loi 116 a dû être déposé car justement certains producteurs ont déféré les lois existantes faisant traîner en longueur leur dossier. Le projet de loi 116 empêchera toutes possibilités pour ces dissidents de défier les lois".

L'U.P.A. affirme que, beaucoup de producteurs présents à la rencontre avec leur député n'ont pas trouvé les arguments de M. Biron assez forts pour que celui-ci soit contre le projet de loi 116.

"Même si M. Biron affirme qu'il n'est pas contre le projet de loi 116 et que seuls certains articles devraient être modifiés avant son adoption, pour nous des syndicats du centre de Lotbinière et de Beauvillage, être contre ces mêmes articles c'est d'être contre le projet de loi 116, étant donné qu'ils sont le fondement même de cette loi."

Les conseils d'administration des dits syndicats espèrent que M. Biron, à la lumière des informations que les agriculteurs lui ont données, saura appuyer le projet de loi 116 qui permettra l'amélioration des structures de mise en marché et par conséquent le sort des agriculteurs du Québec et du comté.

## Subvention de \$70,000 pour restaurer le moulin Marcoux, à Pont-Rouge

Dans le cadre des programmes spéciaux d'entretien des monuments historiques et d'équipements culturels, le ministre des Affaires culturelles, M. Denis Vaugeois, a versé une subvention de \$70,000 au vieux moulin Marcoux de Pont-Rouge, reconnu monument historique en octobre dernier. Cet octroi s'inscrit dans le programme d'Opération solidarité économique (OSE) et couvre entièrement les coûts approximatifs de travaux de restauration.

Situé sur la rive nord-ouest de la rivière Jacques-Cartier, le moulin Marcoux est un imposant bâtiment de pierres du siècle dernier appartenant depuis 1974 à la corporation du même nom. La bâtisse de 4 étages et demi a un toit à deux versants percé de trois cheminées et sa charpente présente certaines particularités, ses murs sont

faits de pierres de "galet" et ont une épaisseur variant de 3 pieds à la base et de 2 pieds au sommet. Le mécanisme du moulin à farine qui était jadis actionné par l'eau, est malheureusement entièrement disparu. Le vieux moulin occupe une place importante dans la vie communautaire de Pont-Rouge, ce qui lui confère une grande valeur patrimoniale.

**Bref historique**

Le moulin Marcoux a été construit en 1870 par Alphonse Marcotte pour le compte de Hypolite Dubord. Plusieurs propriétaires se succèdent dont David Marcoux qui lui a laissé son nom.

C'est en 1918 que le moulin cesse de moudre la farine lorsque le propriétaire de l'époque, Philippe L. Desaulniers, le rénove et l'utilise à des fins récréatives. La

Donnacona Papier Inc. (maintenant la compagnie Domtar) acquiert le moulin en 1926 qui servira notamment de salle de réunion.

Abandonné dans les années cinquante, il n'est plus utilisé jusqu'à ce que la compagnie Domtar en fasse don à la corporation du vieux moulin Marcoux, le 15 mai 1974, à la condition qu'on l'utilise à des fins socio-culturelles. Cette corporation a but non lucratif a mis sur pied de nombreux projets pour animer ce lieu historique.

La réfection du système électrique et d'une partie de la maçonnerie sont les travaux prioritaires qui seront financés à l'aide de la subvention. Cependant, c'est à l'initiative et à la persévérance des bénévoles de Pont-Rouge que l'on doit la sauvegarde du vieux moulin Marcoux, témoin d'une époque à tout jamais révolue.

### Appel d'offres

Gouvernement du Québec

Les ministères ne s'engagent à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

Ministère des Affaires culturelles

**Projet 02-QM-09** — Travaux d'entretien en menuiserie et maçonnerie au taux horaire aux propriétés du ministère des Affaires culturelles situées à la Place Royale et dans la région de Québec.

Seuls seront admis à soumissionner les entrepreneurs généraux qui ont leur principale place d'affaires au Québec et qui auront réquisitionné les documents à leur nom.

Un versement de \$10,00 (chèque certifié ou mandat de poste), non remboursable, à l'ordre du Ministère des Finances est requis pour l'obtention des documents du projet.

La vente des documents et la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante:

Ministère des Affaires culturelles  
Direction générale du patrimoine  
Gestion des biens immobiliers  
Division de l'entretien  
5, rue Champlain  
Québec, Qué.  
G1K 4H6

**Clôture de la réception des soumissions à 15 heures, le 20 février 1979.**  
Noël Vallerand, Sous-ministre

**Projet 04-QM-09** — Travaux d'entretien en électricité et plomberie, au taux horaire, aux propriétés du ministère des Affaires culturelles situées à la Place Royale et dans la région de Québec.

Seules sont admises à soumissionner les entreprises offrant à la fois les services en électricité et en plomberie, qui ont leur principale place d'affaires au Québec et qui auront réquisitionné les documents à leur nom. Un versement de \$10,00 (chèque certifié ou mandat de poste), non remboursable, à l'ordre du Ministère des Finances est requis pour l'obtention des documents du projet.

La vente des documents et la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante:

Ministère des Affaires culturelles  
Direction générale du patrimoine  
Gestion des biens immobiliers  
Division de l'entretien  
5, rue Champlain  
Québec, Qué.  
G1K 4H6

**Clôture de la réception des soumissions à 15 heures, le 20 février 1979.**  
Noël Vallerand, Sous-ministre

**Projet 03-QM-09** — Travaux de peinture intérieure et extérieure au taux horaire aux propriétés du ministère des Affaires culturelles situées à la Place Royale et dans la région de Québec.

Seuls seront admis à soumissionner les entrepreneurs peintres qui ont leur principale place d'affaires au Québec et qui auront réquisitionné les documents à leur nom.

Un versement de \$10,00 (chèque certifié ou mandat de poste), non remboursable, à l'ordre du Ministère des Finances est requis pour l'obtention des documents du projet.

La vente des documents et la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante:

Ministère des Affaires culturelles  
Direction générale du patrimoine  
Gestion des biens immobiliers  
Division de l'entretien  
5, rue Champlain  
Québec, Qué.  
G1K 4H6

**Clôture de la réception des soumissions à 15 heures, le 20 février 1979.**  
Noël Vallerand, Sous-ministre

### Service général des Achats

Projet	Description	Livraison
8793	72 lessiveuses commerciales 71 sècheuses commerciales	Différents endroits

8794	11.882.000 étiquettes adhésives pour ordinateurs différents formats	Québec
<b>Clôture des soumissions:</b>	15 février 1979 à 15:00 heures	

8787	350.350 litres de gazoline d'aviation 100/130	Rivière-du-Loup et Matane
8788	293 poteaux monotubes en aluminium	Charlesbourg
8789	8.900 feuilles d'aluminium pour panneaux de signalisation routière	Charlesbourg
8792	profilés de charpente en aluminium pour panneaux de signalisation routière	Charlesbourg
<b>Clôture des soumissions:</b>	16 février 1979 à 15:00 heures	

8790	(7) excavateurs hydrauliques sur roues, 475 litres	Québec et Montréal
8791	(7) tracteurs chargeurs et rétro-excavateurs (cadre intégré) 60 KW	Québec et Montréal
8796	(33) camionnettes M.T.C., 2746 KG (4 x 2)	Québec et Montréal
<b>Clôture des soumissions:</b>	20 février 1979 à 15:00 heures	

Les conditions de ces appels d'offres sont contenues dans des documents disponibles à l'endroit suivant:

Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement,  
Bureau des Appels d'offres,  
1155 rue Claire-Fontaine, 4e étage, Québec, Qué., G1R 4X8,  
Tél.: (418) 643-5438

Toute personne désirant assister à l'ouverture des soumissions doit se présenter à l'adresse susmentionnée à l'heure et à la date indiquées.

Le directeur général  
Gaston Guimet

**ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DE LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC**  
**Avis de convocation**  
Par décision du Conseil d'administration avis est, par les présentes, donné que l'assemblée générale annuelle des sociétaires de la Coopérative Fédérée de Québec aura lieu à Montréal, en l'Hôtel Reine Elizabeth, le 20 (2000 le matin) février 1979.  
**LE SECRETAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
Marcel Gingras  
MG/jm  
DONNE A MONTREAL, ce 1er jour de novembre 1978.

**AVIS PUBLIC**  
**SEANCE PUBLIQUE D'INFORMATION**  
Le Conseil d'Administration du Centre hospitalier Christ-Roi donne avis à la population qu'une assemblée publique d'information se tiendra MARDI, LE 6 FÉVRIER 1979, à 20:00 heures, à la CAFETERIA du dit centre hospitalier, sis au 300, boulevard Hamel, Vanier, Québec. Cette assemblée se tient conformément au chapitre 48, article 89, de la Loi sur les Services de santé et Services sociaux. Les membres du Conseil d'Administration, le directeur général et le directeur des finances répondront aux questions qui leur seront adressées relativement:  
1. aux états financiers de l'établissement;  
2. aux services qu'il fournit;  
3. aux contrats avec les autres établissements;  
4. aux relations qu'il entretient avec les autres établissements et le Conseil régional.  
**LE DIRECTEUR GENERAL**  
G.-E. BOUDREAU.

Paul · La Malbaie · Saint-Georges de Beauce · Saint-Joseph de Beauce · Sainte-Croix · Donnacona · Saint-Raymo

# Garon change son horaire et sera à Lauzon pour répondre aux ouvriers



Je suis bien content (Fleury)

par Gilles PEPIN  
du bureau du Soleil

LEVIS — Comme député du comté de Lévis, le ministre québécois de l'Agriculture, M. Jean Garon, a tout chambardé son programme d'activité pour demain, samedi, afin d'affronter les travailleurs de la Rive-Sud, qui doivent alors participer à une marche de protestation à la suite de l'octroi par le gouvernement provincial du contrat de construction de deux traversiers à Marine Industrie de Sorel.

Sa secrétaire, Mme Suzanne Gagnon, a en effet précisé, hier après-midi, au SOLEIL, que M. Garon a tout changé son programme parce qu'il tenait à entendre les travailleurs de son comté et leur fournir des réponses.

Plus tôt cette semaine, quand le Syndicat des travailleurs des chantiers Davie avait annoncé l'organisation de la marche de protestation pour le matin du 3 février, le bureau du ministre venait d'émettre un communiqué annonçant que M. Garon devait participer, à ce moment, à un colloque sur l'aménagement à Longueuil.

Le président du Syndicat des travailleurs du chantier naval de Lauzon, M. Clément Fleury, s'est montré satisfait, hier soir, en mentionnant toutefois que les travailleurs de la Rive-Sud auraient été très déçus de trouver leur député absent.

Beaucoup de gens de la Rive-Sud se proposent de participer à cette marche de protestation, devant partir à 9h30, demain matin, sur le terrain de stationnement du chantier Davie, à Lauzon. Le parcours de 3 milles sera fait en automobile jusqu'au bureau du député-ministre, situé au 563 sur la route 132 à Saint-David.

"Nous avons plusieurs questions à poser à notre député. Nous pensons qu'il n'a pas bien défendu les travailleurs de son comté et nous voulons entendre ses explications", a répété encore hier le président syndical chez Davie, M. Clément Fleury.



J'écouterai et répondrai (Garon)

# J.-Yvan Morin visite le pays de ses ancêtres et "se met en contact avec les réalités du Québec"



Le ministre Jacques-Yvan Morin s'est offert une petite tournée dans sa région d'origine, hier. En bon politicien, il a écouté, a observé et soudain... il est devenu nostalgique.

par Norman DELISLE

ST-GERVAIS-DE-BELLECHASSE (PC) — Le ministre de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin, a effectué hier un pèlerinage au pays de ses ancêtres.

A l'occasion d'une tournée ministérielle, M. Morin a parcouru le comté de Bellechasse, d'où proviennent ses arrière-grands-parents.

Visiblement à l'aise dans cette terre d'où il est issu, M. Morin a profité de sa tournée pour abandonner son rôle de ministre de l'Éducation et "se mettre en contact avec les réalités du Québec", selon sa propre expression.

Il a été tour à tour confronté avec des membres d'un comité de conservation du patrimoine, avec les dirigeants de la coopérative agricole de St-Charles, avec une dizaine de maires ruraux, avec des pensionnaires du Centrale d'accueil de St-Gervais et finalement avec des éleveurs de lapins de boucherie.

La tournée de M. Morin a débuté

dans une école de St-Charles-de-Bellechasse, où un groupe de professeurs a mis sur pied un comité de sauvegarde du patrimoine.

La pleine cote de Bellechasse est habitée par des colons de la Nouvelle-France depuis 1672, alors qu'était octroyée la seigneurie de St-Vallier.

Plusieurs villages, dont Beaumont (1672) St-Michel (1678) et St-Vallier (1713), datent des premiers temps de la colonisation de la Nouvelle-France.

Un comité a été mis sur pied pour la sauvegarde du patrimoine de Bellechasse. Particulièrement érudit dans les questions historiques, M. Morin s'est intéressé à la classification des maisons historiques et lieux culturels à laquelle le ministère des Affaires culturelles du Québec commence à procéder.

"Bien des régions rurales renferment encore des éléments qui sont une illustration frappante de l'héritage

culturel québécois", a-t-on fait remarquer au ministre.

Plus tard, M. Morin a été saisi des problèmes de voirie que connaissent les municipalités de Bellechasse, un comté à caractère entièrement rural.

Une dizaine de maires de la région, accompagnés du préfet de comté, M. Irénée Thibault, l'ont reçu à St-Gervais.

On lui a expliqué que les municipalités du comté — il y en a 21 — ne pouvaient pas suffire à assumer ce qui seules le coût du déneigement.

Ce coût, qui va jusqu'à 5,000 du mille de route pour l'hiver, a augmenté dans ce coin du Québec par le fait que la région est une immense plaine ou aucun accident de terrain ne vient bloquer l'impétuosité des vents et l'ardeur de la rafale hivernale.

Le ministère des Transports subventionne les municipalités de \$670 le kilomètre de déneigement, ce que les maires jugent nettement insuffisant.

**VILLE DE BEAUPORT**  
appel d'offres

**Fourniture vestimentaire pour la police**

La ville de Beaufort demande des soumissions pour la fourniture vestimentaire au service de la police, comprenant pantalons, tuniques, chemises, chaussettes, cravages et képis.

Les soumissionnaires peuvent se procurer les formules de soumission au bureau des achats, 20, rue de l'Hôtel de Ville, Beaufort. Chaque soumission devra être remise au plus tard, le mardi 13 février 1979, au bureau du soussigné à 577, avenue Royale, Beaufort. Elle devra être accompagnée d'un chèque visé, au montant de dix pour cent (10%) de la soumission.

Les dites soumissions seront ouvertes publiquement en présence des intéressés, le même jour à seize heures (16 h.), en la salle de l'hôtel de ville de Beaufort au 577, avenue Royale, Beaufort. La ville de Beaufort ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Le Greffier de la Ville  
JACQUES SIMONEAU, o.m.a.

**SOCIÉTÉ DES TRAVERSERS DU QUÉBEC**  
Siège social: C.P. 36, Station "B"  
105, rue Dalhousie, Québec, P.Q. Canada G1K 7A1. Tél.: (418) 843-2019

**A qui de droit,**  
La Société des Traversiers du Québec désire se départir des pièces de machinerie suivantes:

A) Deux (2) arbres porte-hélices en acier forgé de 27 pieds de long par 8 1/2 pouces de diamètre;

B) Deux (2) hélices de bronze à trois pales aux caractéristiques suivantes:  
a) T: 39.6  
b) E: 24.6  
c) Dia: 106 pouces  
d) Pitch: 66 pouces  
e) CR: T3852

C) Un (1) réducteur de marque "Farrel" aux caractéristiques suivantes:  
a) HP: 1746  
b) Ratio: 2.496:1  
c) Série: T-9474-10

Les intéressés ont jusqu'au 16 février 1979 pour présenter une soumission globale ou partielle pour ces pièces de machinerie.

Ces pièces sont présentement entreposées chez OMNIMAR INC., 2, rue Charlotte, Sorel, et peuvent être examinées en tout temps pendant les heures d'affaires de la Compagnie OMNIMAR INC.

Ces pièces sont vendues telles que vues sans aucun recours contre la Société des Traversiers du Québec. De plus, le plus haut soumissionnaire aura 10 jours pour sortir du chantier, et à ses frais, les dites pièces.

JACQUES LIZOTTE, T.P.  
Surintendant réparations navales

**CENTRE DE MUSIQUE Sherman**

**L'ORIENT D'O**

**MAINTENANT DISPONIBLE**

**L'ORIENT D'O**

**DERNIER-NÉ SUR ÉTIQUETTE CAPITOL**

**5.47**

**RUBANS SI DISPONIBLES 6.97**

MAIL ST-ROCH 529-0104 PLACE FLEUR-DE-LYS 524-3591 PLACE LAURIER 698-4302 GALERIES STE-ANNE 667-8400 GALERIES CHAGNON 833-1675



Le Soleil, André Boucher

## Christine, reine du Carnaval

Le duché de Laval, pour la deuxième fois seulement en 25 ans, a porté sa duchesse au trône de reine du Carnaval de Québec, devant une immense foule de quelque 10.000 personnes, hier soir, face au palais de neige. Entre-temps, le gouverneur général Ed Schreyer provoquait les huées en prononçant quelques mots en anglais.

textes et photos aux pages A-3, A-12, C-3

## Mesures pour aider les pâtes et papiers

page B-4

## météo

Nuageux aujourd'hui avec neige intermittente à Québec, en Beauce et à l'est. Accumulation variant de 5 à 10 cm et maximum aux environs de moins 7 à Québec n'adoucissant jusqu'à 0 vers l'est. Demain, peu de changement.

détails à la page D-2

## sommaire

Annonces classées	D-2 à D-13
Arts et spectacles	A-7 à A-10
Bandes dessinées	D-14
Bridge	D-12
Carrières et professions	B-6 et B-7
Décès	D-15
Economie-finance	B-4 à B-6
Feuilleton	D-4
Horoscope	D-13
Information régionale	B-2 et B-3
Loisirs	B-8
Mot mystère	D-2
Mots croisés	D-3
Où aller à Québec	A-10
Page des lecteurs	A-6
Page documentaire	A-5
Patron	D-13
Pierre Champagne	A-12
Sport	C-1 à C-4
Télévision	D-15 et A-9

## Pétrochimique

# Québec injectera \$1 milliard

par Fortunat MARCOUX  
 du bureau du Soleil

THETFORD MINES — 1979 sera l'année de l'industrie et du commerce au Québec. Le gouvernement québécois s'apprête à injecter \$1 milliard pour relancer le secteur pétrochimique dont dépendent quelque 400 industries dans la région de Montréal.

Selon le ministre québécois de l'Industrie et du Commerce, M. Rodrigue Tremblay, qui clôturait, hier soir, à Thetford Mines, une tournée dans la région de l'Amiante, le gouvernement pourra réaliser cet objectif maintenant qu'est achevé le programme d'investissement dans les secteurs de l'éducation, de la santé, public et routier.

Le ministre a reconnu que la productivité au Québec est inférieure de 25 à 15 pour 100 respectivement par rapport à celles des États-Unis et de l'Ontario, mais il a imputé cette situation à la structure industrielle locale qui est à faible capitalisation contrairement à celles des Américains et des Ontariens qui impliquent de gros investissements.

C'est précisément pour corriger cette lacune que le Québec veut investir davantage dans des secteurs plus productifs, dont celui de l'automobile et celui de l'industrie pétrochimique d'expliquer le ministre.

### Satellite de l'Ontario

M. Tremblay a soutenu que le programme de développement économique du gouvernement fédéral favorise nettement l'Ontario au détriment du Québec, en particulier dans l'automobile et le pétrochimique.

"Nous ne pouvons pas accepter que le gouvernement canadien n'ait investi chez nous, en 1978, que 15,3 pour 100 de son budget pour la création d'emplois tandis que le Québec représente 27 pour 100 de la population au pays", a-t-il précisé.

Le ministre n'a pas caché que le prochain référendum sur la souveraineté-association allait revêtir un enjeu économique d'une extrême importance "parce qu'une réponse affirmative à la thèse que défend le gouvernement québécois signifiera que le Québec ne

veut plus être un satellite industriel et financier de l'Ontario", a-t-il noté.

Selon lui, le Québec pourra se défendre avec les \$50 milliards qu'il possède sous diverses formes d'épargne.



### Khomeiny entame son offensive

Accueilli par des millions d'Iraniens, au retour d'un exil de 15 ans, l'ayatollah Ruhollah Khomeiny s'est institué chef d'Etat en déclarant de façon provocatrice "c'est moi qui vais nommer un gouvernement (...) je frapperai à la figure de ce gouvernement (...) je passerai tous ces gens en procès devant les tribunaux que je formerai".

textes et photos à la page D-1

## Agrandissement du Colisée

# Ottawa réserve \$5 millions

par Denis ANGERS

Le gouvernement fédéral a dit oui. Il contribuera pour \$5 millions au financement des travaux d'agrandissement du Colisée de Québec.

Ainsi en a décidé hier le gouvernement Trudeau, au cours de sa rencontre hebdomadaire. Et cette bonne nouvelle, le ministre des Postes Gilles Lamontagne l'a amenée avec lui hier. Leader de la députation libérale de la

région de Québec, M. Lamontagne s'est toutefois bien gardé de dévoiler la décision du cabinet fédéral, préférant laisser cet honneur à son collègue responsable du sport amateur, Mme Iona Campagnolo.

Le mutisme de l'ex-maire de Québec, invité d'honneur au dîner d'ouverture du 25e Carnaval d'hiver, n'a pas empêché LE SOLEIL d'apprendre que l'annonce de cette contribution

fédérale sera faite aujourd'hui à Toronto par le ministre Campagnolo.

Cet engagement fédéral, qui suit d'une semaine une promesse semblable faite par le premier ministre québécois René Lévesque, implique que le gouvernement central versera jusqu'à \$5.000.000 des \$15.072.900 nécessaires à l'agrandissement du Colisée. Cet engagement comporte toutefois des conditions strictes, telles

l'intégration des Nordiques de Québec aux rangs de la Ligue nationale de hockey et la participation des paliers provinciaux et locaux au financement des travaux.

Il fait partie d'un plan de finance- (Suite à la page A2, 5e col)

■ voir éditorial à la page A-4 et nos autres informations aux pages C-1 et C-2.



Loin de la ville, l'immense gymnase de l'institut Saint-Jean-Baptiste sur les bords du lac Sergent.



Patricia Hearst quitte la prison de Pleasanton accompagnée de son fiancé Bernard Shaw. Elle apporte la couverture qu'elle a réalisée durant son incarcération.

## Patty Hearst à l'air libre

PLEASANTON, Californie (AFP) — Patricia Hearst (25 ans) a quitté, hier matin, la prison de Pleasanton (Californie) après avoir purgé 23 mois de peine.

La fille du magnat de la presse Randolph Hearst avait été condamnée, en 1976, à sept ans de prison, pour complicité dans l'attaque d'une banque. Le 4 février 1974, Patricia Hearst avait été enlevée à Berkeley (Californie) par un groupe extrémiste, l'Armée de libération sioniste (SLA). Le 3 avril suivant, elle annonçait qu'elle allait désormais combattre aux côtés de ses ravisseurs, sous le nom de guerre de "Tania". C'est au cours de cette période que Patricia Hearst commit le hold-up dans une banque de San Francisco. Après une chasse de 18 mois, elle fut appréhendée en septembre 1975. L'affaire Hearst a défrayé la chronique américaine des cinq dernières années.

Patricia Hearst, qui aurait pu être libérée sur parole en juillet prochain, a bénéficié d'une mesure de clémence que lui a accordée, lundi dernier, le président Jimmy Carter.



Une histoire de dent, un bricolage facile, un jeu casse-tête, des poèmes, des dessins drôles... et le début d'un nouveau concours. C'est tout dans la page "Crayons de soleil", cahier C.

## loisir

### Orphelinat désormais consacré au plein air

L'évolution des structures d'accueil a entraîné la disparition de l'orphelinat du lac Sergent dans Portneuf. Une nouvelle vocation et combien réussie fut trouvée. Une base de plein air ouverte aux classes de neige ou aux classes vertes.

page B-8

# la rive sud

Lévis · Saint-Romuald · Lauzon · Beaumont · Saint-Vallier · Saint-Michel · Saint-

## Lotbinière Des citoyens préparent l'utilisation du moulin

par Gilles PEPIN

**LOTBINIÈRE** — Pendant que les dirigeants de la Société d'histoire régionale de Lotbinière dénoncent un problème concernant la recherche des titres de propriété du moulin du Portage et s'apprêtent à suggérer que cet organisme se départisse de ce monument historique, un comité de citoyens continue d'élaborer un plan d'utilisation.

Cet ancien moulin seigneurial, dont la construction date de 1817 et qui fut classé monument historique en 1964, pourrait devenir un centre de plein air, offrant à toute la population la possibilité d'y pratiquer des activités sportives, récréatives et culturelles.

Voilà, en résumé, ce que propose le "Comité d'utilisation du moulin du Portage" dans un dépliant qui fut distribué dans les foyers des municipalités voisines du vieux moulin, comme celles de Saint-Louis de Lotbinière, Parisville, Leclercville, Sainte-Emmélie, Saint-Edouard, Deschaillos et Fortierville.

Le comité, aidé d'une animatrice prêtée par la direction générale du patrimoine du ministère des Affaires culturelles, continue d'approfondir le projet. Mais il préconise la création d'une corporation à but non lucratif pour s'occuper de la restauration et de la gestion. Le vice-président de la Société historique, M. Jean-Guy Rivest, en référant à une clause du contrat par lequel cet organisme est devenu propriétaire du moulin, en avril 1978, vient d'affirmer, qu'advenant la création d'une telle corporation, ledit contrat deviendrait nul.

### Un beau potentiel

Le ministère des Affaires culturelles, pour la restauration de ce vieux moulin à farine, a prévu une subvention de \$400,000. Ce qui justifie l'enthousiasme du comité d'utilisation, qui n'ose pas encore perdre confiance dans la possibilité de réaliser dans Lotbinière un projet qui répond, selon lui, à un besoin réel.

Le comité a suggéré qu'une partie du moulin soit réaménagée en moulin à farine et que le mécanisme soit utilisé quelques heures par jour, de la mi-juin à la mi-septembre.

Urant l'année scolaire, la clientèle principale serait composée des écoliers, pendant la semaine. Le moulin pourrait héberger une classe à la fois, c'est-à-dire une trentaine d'enfants. Une cafétéria, des dortoirs, des salles de travail, des toilettes et des douches seraient à leur disposition.

Le moulin n'est pas situé le long de la route Marie-Victorin, qui longe le fleuve; mais une indication placée bien en évidence pourrait y amener de nombreux touristes, en été. L'endroit est pittoresque, en bordure de la rivière du Chêne, au bout d'un petit rang, entre les villages de Leclercville et de Saint-Louis de Lotbinière.

### Nombreuses activités

Selon les saisons et la participation du public, plusieurs activités pourraient y être offertes:

- Ski de fond, raquette, toboggan, glissoire, patinoire...
- L'apprentissage des techniques telles que la survie en forêt, l'orientation avec cartes et boussoles, le tir à

l'arc, l'escalade, les techniques de petites chasses, l'initiation aux sciences naturelles, la fabrication d'herbiers, la pêche...

— On pourrait aussi y aménager des aires de jeux pour le soccer, le hand-ball, le volley-ball, le badminton...

— Etant donné la proximité d'établissements, on pourrait y organiser des visites pour les écoliers, au printemps.

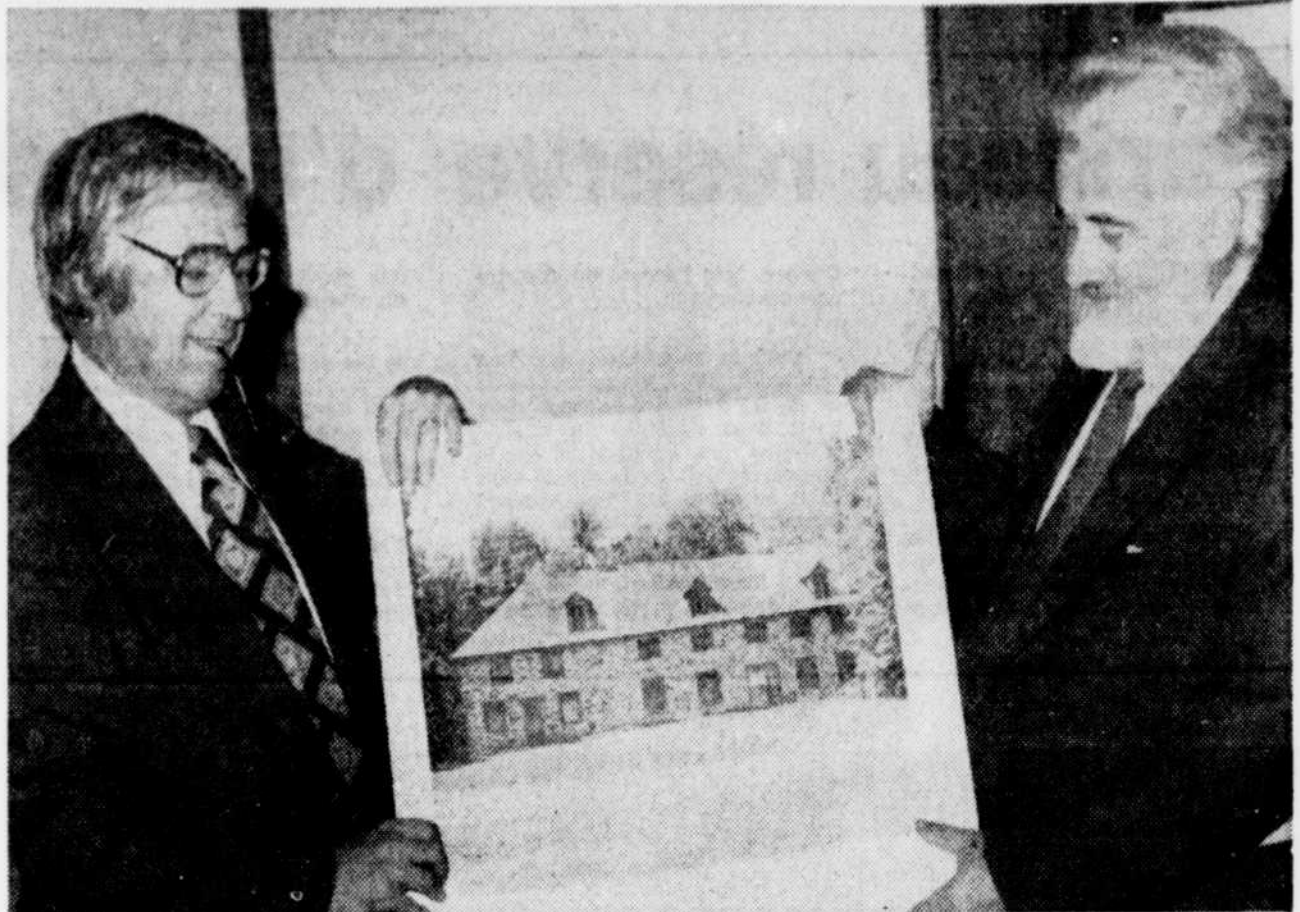
— L'été, le moulin pourrait même être utilisé comme camp de jour pour les enfants des municipalités environnantes avec service de transport.

### Un besoin

Le comité, en proposant ainsi l'aménagement d'un centre de plein air, a signalé que le vieux moulin est situé justement dans un cadre propice à ce genre d'activités et qu'il y a un besoin à combler dans la région dans le domaine des loisirs sportifs et culturels.

Selon le comité, tout le monde pourrait utiliser les pistes de ski de fond et de raquette. Au rez-de-chaussée du moulin, une confortable salle d'accueil bien chauffée, où il serait possible de boire du café, de manger et de se reposer, servirait de relais aux skieurs et aux raquetteurs.

Cette salle pourrait servir à d'autres fins: théâtre, expositions, réunions, soirées canadiennes, spectacles de chansonniers... Il serait sûrement très agréable d'aller applaudir la troupe de théâtre locale, La Pinière, dans un décor aussi harmonieux que celui du moulin, lit-on aussi dans le dépliant distribué par le comité.



MM. Normand Bolduc (à gauche) et Jean-Guy Rivest, respectivement président et vice-président de la Société historique régionale de Lotbinière, montrent ici une vignette du Moulin du Portage, un ancien bâtiment seigneurial qui cause des problèmes, actuellement, concernant la recherche des titres de propriété.

## Le député de Beauce-Nord La loi 116, ce sera une protection supplémentaire pour le producteur

par Paul-Henri DROUIN  
du bureau du Soleil

**SAINT-JOSEPH** — De l'opinion du député péquiste de Beauce-Nord, M. Adrien Ouellette, "le projet de loi 116 sur la mise en marché des produits agricoles constitue une protection accrue pour les producteurs".

"Et quoi qu'en disent les dissidents, qui sont finalement la minorité et ne vivent pas tous nécessairement de l'agriculture, a ajouté M. Ouellette, ce projet de loi 116, tout en bouchant certains trous juridiques, permettra à la classe agricole du Québec d'opérer plus efficacement."

D'après le député de Beauce-Nord "cette nouvelle législature est l'aboutissement d'un long périple vers la protection des intérêts des agriculteurs et ne fait que consacrer l'étendue de la juridiction du Québec dans le domaine de la mise en marché des produits agricoles tout en apportant certains correctifs rendus nécessaires".

"En d'autres termes, dit-il, cette future loi étend le plan conjoint à tous les producteurs sans exception, qui sont visés par ou produisent tels produits, et à cet égard, on pourrait dire que le plan conjoint est à l'agriculture, ce que la convention collective est au monde du travail."

Lorsqu'il dit que le projet de loi 116 bouchera certains trous juridiques, le député Adrien Ouellette spécifie que "dans le passé il était possible pour certains producteurs, par exemple dans le secteur de la volaille, de déjouer la réglementation du Québec en soutenant que leur production était destinée exclusivement au commerce inter-provincial, de juridiction fédérale".

### Cotisation et surplus

Par son projet de loi 116, a expliqué M. Ouellette, "le Québec pourra imposer des cotisations en vertu de la loi québécoise pour les produits commercialisés, produits au Québec, ou mis en marché dans le commerce intraprovincial".

D'autre part, le député de Beauce-Nord "déplora le fait que la disposition

des surplus de production ait fait l'objet d'un espèce de charriage de la part de certains opposants au projet de loi 116".

Selon M. Ouellette, "en conférant aux offices de producteurs, notamment aux oeufs et dindons, le droit d'instaurer par règlements des systèmes de disposition des surplus, le gouvernement du Québec ne fait pas preuve de pionnier, puisque ces pouvoirs ont déjà été accordés à la plupart des

organismes semblables dans les autres provinces".

Au sujet du paragraphe de la loi qui prévoit qu'au cas de production hors quota, l'on impose des pénalités basées sur le nombre, le volume ou la quantité des produits commercialisés ou sur la base de la superficie cultivée, le député Adrien Ouellette "considère que cette mesure constitue une question de justice pour les producteurs qui respectent les quotas et contribuent à la stabilité des prix".

## Une maison de la jeunesse et de la culture à Lévis

par Gilles PEPIN  
du bureau du Soleil

**LÉVIS** — Une maison de la jeunesse et de la culture est en fondation à Lévis, dans le but de collaborer étroitement avec les organismes du milieu dans un projet éducatif visant la formation civique et l'épanouissement de l'esprit coopératif chez les adolescents par des méthodes dynamiques d'apprentissage.

Les animateurs du nouveau groupe, Mmes Raymonde Beaulieu et Loesha Vallée et M. Gilles Beaulieu ont fait pararrer leur projet par l'Union régionale de Québec des Caisse populaires Desjardins et ils ont obtenu une aide financière du gouvernement fédéral, ont-ils révélé.

Le projet en est à sa première phase, consistant à amorcer un dialogue avec les organismes travaillant de près ou de loin avec la jeunesse lévisienne. La coordonnatrice, Mme Vallée, a précisé que la maison de la jeunesse et de la culture veut en effet collaborer avec ces divers organismes, afin de bâtir un projet éducatif chez les jeunes de 12 à 17 ans.

Oéplorant le fait qu'aucune institution, actuellement, ne privilégie cet aspect primordial de la culture, Mme Vallée a signalé que l'absence de ce type de formation provoque des maux comme la délinquance juvénile, le désœuvrement, l'apathie, la dissipation et même l'énergie créatrice dans la drogue et l'alcool.

Il ne s'agit pas de multiplier les activités de loisir, mais plutôt de lancer une nouvelle formule d'institution basée sur la participation, la cogestion, la réflexion féconde poussant à l'autodétermination, à l'action puis à l'autonomie.

La maison de la jeunesse et de la culture doit être, selon les initiateurs, un lieu de formation du caractère pour le futur adulte. Par la participation à des ateliers pratiques sur l'économie, la santé, l'écologie, l'environnement, les relations humaines, l'adolescent prend conscience graduellement du rôle positif qu'il peut jouer au sein de la société, dit Mme Vallée.

### En France

Mme Loesha Vallée, qui a eu l'occasion de participer, l'automne dernier, à un stage de trois semaines avec l'Office franco-québécois, s'est déjà renseignée sur l'activité des maisons de la jeunesse en France.

Celles-ci existent depuis 30 ans; leur philosophie originelle était de créer dans chaque ville et village une maison pour la jeunesse de façon à ce que la formation académique puisse être complétée par l'apprentissage des qualités humaines dans le loisir socio-éducatif et socio-culturel.

Mais, de nos jours, les maisons de la jeunesse françaises offrent pres-

qu'essentiellement du loisir récréatif. Peu d'activités réellement éducatives sont offertes. La nouvelle politique de la Fédération française reconnaît toutefois que "le développement culturel en France n'est pas limité aux loisirs mais atteint l'individu dans la totalité de sa vie".

### Consultation

La consultation que les trois animateurs entreprennent auprès d'une cinquantaine d'organismes de la Rive-sud a pour but de définir ce que sera la maison de la jeunesse et de la culture à Lévis. Ils veulent que le projet réponde aux besoins et aux aspirations véritables des jeunes et de la société. Les étudiants, les parents et la population lévisienne en général seront donc consultés, assurent-ils.

La maison de la jeunesse et de la culture de Lévis ne sera pas nécessairement un lieu physique où se pratiqueraient des activités reliées aux buts fixés. Prioritairement, elle sera un centre d'animation sociale.

"On s'attaque aux causes aux sources et non pas aux symptômes, précise Loesha Vallée. A cette fin, les animateurs se proposent de former, d'ici quelques semaines, une équipe de bénévoles qui exerceront un rôle d'animation dans la population afin de l'initier à la formule des MIC.

### Appel d'offres

Gouvernement du Québec

Les ministères ne s'engagent à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

#### Ministère des Affaires culturelles

**Projet 02-QM-09** — Travaux d'entretien en menuiserie et maçonnerie au taux horaire aux propriétés du ministère des Affaires culturelles situées à la Place Royale et dans la région de Québec.

Seuls seront admis à soumissionner les entrepreneurs généraux qui ont leur principale place d'affaires au Québec et qui auront réquisitionné les documents à leur nom.

Un versement de \$10,00 (chèque certifié ou mandat de poste), non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances est requis pour l'obtention des documents du projet.

La vente des documents et la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante:

Ministère des Affaires culturelles  
Direction générale du patrimoine  
Gestion des biens immobiliers  
Division de l'entretien  
5, rue Champlain  
Québec, Qué.  
G1K 4H6

**Clôture de la réception des soumissions à 15 heures, le 20 février 1979.**  
Noël Vallierand,  
Sous-ministre

**Projet 03-QM-09** — Travaux de peinture intérieure et extérieure au taux horaire aux propriétés du ministère des Affaires culturelles situées à la Place Royale et dans la région de Québec.

Seuls seront admis à soumissionner les entrepreneurs peintres qui ont leur principale place d'affaires au Québec et qui auront réquisitionné les documents à leur nom.

Un versement de \$10,00 (chèque certifié ou mandat de poste), non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances est requis pour l'obtention des documents du projet.

La vente des documents et la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante:

Ministère des Affaires culturelles  
Direction générale du patrimoine  
Gestion des biens immobiliers  
Division de l'entretien  
5, rue Champlain  
Québec, Qué.  
G1K 4H6

**Clôture de la réception des soumissions à 15 heures, le 20 février 1979.**  
Noël Vallierand,  
Sous-ministre

#### Service général des Achats

Projet	Description	Livraison
8793	72 lessiveuses commerciales 71 sècheuses commerciales	Différents endroits

La vente de ces appels d'offres est contenue dans des documents disponibles à l'endroit suivant:

Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement,  
Bureau des Appels d'offres,  
1155 rue Claire-Fontaine, 4e étage, Québec, Qué., G1R 4X8,  
Tel.: (418) 643-5438

Toute personne désirant assister à l'ouverture des soumissions doit se présenter à l'adresse susmentionnée à l'heure et à la date indiquées.

**Le directeur général**  
Gaston Guimet

8794	11,882,000 étiquettes adhésives pour ordinateurs différents formats	Québec
<b>Clôture des soumissions:</b> 15 février 1979 à 15:00 heures		
8787	350,350 litres de gazoline d'aviation 100/130	Rivière-du-Loup et Matane
8788	293 poteaux monotubes en aluminium	Charlesbourg
8789	8,500 feuilles d'aluminium pour panneaux de signalisation routière	Charlesbourg
8792	profils de charpente en aluminium pour panneaux de signalisation routière	Charlesbourg
<b>Clôture des soumissions:</b> 16 février 1979 à 15:00 heures		
8790	(7) excavateurs hydrauliques sur roues, 475 litres	Québec et Montréal
8791	(7) tracteurs chargeurs et rétro-excavateurs (cadre intégré) 60 KW	Québec et Montréal
8796	(33) camionnettes M.T.C., 2746 KG (4 x 2)	Québec et Montréal
<b>Clôture des soumissions:</b> 20 février 1979 à 15:00 heures		

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRALE DE QUÉBEC

#### Avis de convocation

Par décision du Conseil d'administration avis est, par les présentes, donné que l'assemblée générale annuelle des sociétaires de la Coopérative Fédérale de Québec aura lieu à Montréal, en l'Hôtel Raine Elizabeth, le 20 (2000 le matin) février 1979.

**LE SECRÉTAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
Marcel Gingras

MG/jm  
DONNE À MONTRÉAL, ce 1er jour de novembre 1978.

### AVIS PUBLIC

#### SEANCE PUBLIQUE D'INFORMATION

Le Conseil d'Administration du Centre hospitalier Christ-Roi donne avis à la population qu'une assemblée publique d'information se tiendra MARDI, LE 6 FÉVRIER 1979, à 20:00 heures, à la CAFETERIA du dit centre hospitalier, sis au 300, boulevard Hamel, Vanier, Québec. Cette assemblée se tient conformément au chapitre 48, article 89, de la Loi sur les Services de santé et Services sociaux. Les membres du Conseil d'Administration, le directeur général et le directeur des finances répondront aux questions qui leur seront adressées relativement:

1. aux états financiers de l'établissement;
2. aux services qu'il fournit;
3. aux contrats avec les autres établissements;
4. aux relations qu'il entretient avec les autres établissements et le Conseil régional.

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL**  
G.-E. BOUDREAU.

# Garon change son horaire et sera à Lauzon pour répondre aux ouvriers



Je suis bien content (Fleury)

par Gilles PEPIN  
du bureau du Soleil

LEVIS — Comme député du comté de Lévis, le ministre québécois de l'Agriculture, M. Jean Garon, a tout chambardé son programme d'activité pour demain, samedi, afin d'affronter les travailleurs de la Rive-Sud, qui doivent alors participer à une marche de protestation à la suite de l'octroi par le gouvernement provincial du contrat de construction de deux traversiers à Marine Industrie de Sorel.

Sa secrétaire, Mme Suzanne Gagnon, a en effet précisé, hier après-midi, au SOLEIL, que M. Garon a tout changé son programme parce qu'il tenait à entendre les travailleurs de son comté et leur fournir des réponses.

Plus tôt cette semaine, quand le Syndicat des travailleurs des chantiers Davie avait annoncé l'organisation de la marche de protestation pour le matin du 3 février, le bureau du ministre venait d'émettre un communiqué annonçant que M. Garon devait participer, à ce moment, à un colloque sur l'aménagement à Longueuil.

Le président du Syndicat des travailleurs du chantier naval de Lauzon, M. Clément Fleury, s'est montré satisfait, hier soir, en mentionnant toutefois que les travailleurs de la Rive-Sud auraient été très déçus de trouver leur député absent.

Beaucoup de gens de la Rive-Sud se proposent de participer à cette marche de protestation, devant partir à 9h30, demain matin, sur le terrain de stationnement du chantier Davie, à Lauzon. Le parcours de 3 milles sera fait en automobile jusqu'au bureau du député-ministre, situé au 563 sur la route 132 à Saint-David.

"Nous avons plusieurs questions à poser à notre député. Nous pensons qu'il n'a pas bien défendu les travailleurs de son comté et nous voulons entendre ses explications", a répété encore hier le président syndical chez Davie, M. Clément Fleury.



J'écouterai et répondrai (Garon)

# J.-Yvan Morin visite le pays de ses ancêtres et "se met en contact avec les réalités du Québec"



Le ministre Jacques-Yvan Morin s'est offert une petite tournée dans sa région d'origine, hier. En bon politicien, il a écouté, a observé et soudain... il est devenu nostalgique.

par Norman DELISLE

ST-GERVAIS-DE-BELLECHASSE (PC) — Le ministre de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin, a effectué hier un pèlerinage au pays de ses ancêtres.

À l'occasion d'une tournée ministérielle, M. Morin a parcouru le comté de Bellechasse, d'où proviennent ses arrière-grands-parents.

Visiblement à l'aise dans cette terre d'où il est issu, M. Morin a profité de sa tournée pour abandonner son rôle de ministre de l'Éducation et "se mettre en contact avec les réalités du Québec", selon sa propre expression.

Il a été tour à tour confronté avec des membres d'un comité de conservation du patrimoine, avec les dirigeants de la coopérative agricole de St-Charles, avec une dizaine de maires ruraux, avec des pensionnaires de Centrale d'accueil de St-Gervais et finalement avec des éleveurs de lapins de boucherie.

La tournée de M. Morin a débuté

dans une école de St-Charles-de-Bellechasse, où un groupe de professeurs a mis sur pied un comité de sauvegarde du patrimoine.

La pleine côtère de Bellechasse est habitée par des colons de la Nouvelle-France depuis 1672, alors qu'était octroyée la seigneurie de St-Vallier.

Plusieurs villages, dont Beaumont (1672) St-Michel (1678) et St-Vallier (1713), datent des premiers temps de la colonisation de la Nouvelle-France.

Un comité a été mis sur pied pour la sauvegarde du patrimoine de Bellechasse. Particulièrement érudit dans les questions historiques, M. Morin s'est intéressé à la classification des maisons historiques et lieux culturels à laquelle le ministère des Affaires culturelles du Québec commence à procéder.

"Bien des régions rurales renferment encore des éléments qui sont une illustration frappante de l'héritage

culturel québécois", a-t-on fait remarquer au ministre.

Plus tard, M. Morin a été saisi des problèmes de voirie que connaissent les municipalités de Bellechasse, un comté à caractère entièrement rural.

Une dizaine de maires de la région, accompagnés du préfet de comté, M. Irénée Thibault, l'ont reçu à St-Gervais.

On lui a expliqué que les municipalités du comté — il y en a 21 — ne pouvaient pas suffire à assumer à elles seules le coût du déneigement.

Ce coût, qui va jusqu'à 5.000 du mille de route pour l'hiver, a augmenté dans ce coin du Québec par le fait que la région est une immense plaine où aucun accident de terrain ne vient bloquer l'impétuosité des vents et l'ardeur de la rafale hivernale.

Le ministère des Transports subventionne les municipalités de \$670 le kilomètre de déneigement, ce que les maires jugent nettement insuffisant.

## VILLE DE BEAUPORT appel d'offres

### FOURNITURE VESTIMENTAIRE POUR LA POLICE

La ville de Beauport demande des soumissions pour la fourniture vestimentaire au service de la police, comprenant pantalons, tuniques, chemises, chaussettes, cravages et képis.

Les soumissionnaires peuvent se procurer les formules de soumission au bureau des achats, 20, rue de l'Hôtel de Ville, Beauport. Chaque soumission devra être remise au plus tard, le mardi 13 février 1979, au bureau du soussigné à 577, avenue Royale, Beauport. Elle devra être accompagnée d'un chèque visé, au montant de dix pour cent (10%) de la soumission.

Les dites soumissions seront ouvertes publiquement en présence des intéressés, le même jour à seize heures (16 h.), en la salle de l'hôtel de ville de Beauport au 577, avenue Royale, Beauport. La ville de Beauport ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Le Greffier de la Ville  
JACQUES SIMONEAU, o.m.a.

## SOCIÉTÉ DES TRAVERSERS DU QUÉBEC

Siège social: C.P. 36, Station "B"  
109, rue Dalhousie, Québec, P.Q. Canada G1K 1A1. Tél.: (418) 643-2019

### A qui de droit,

La Société des Traversiers du Québec désire se départir des pièces de machinerie suivantes:

- A) Deux (2) arbres porte-hélices en acier forgé de 27 pieds de long par 8 1/4 pouces de diamètre;
- B) Deux (2) hélices de bronze à trois pales aux caractéristiques suivantes:
  - a) T: 39.6
  - b) E: 24.6
  - c) Dia: 106 pouces
  - d) Pitch: 66 pouces
  - e) CR: T3852
- C) Un (1) réducteur de marque "Farrel" aux caractéristiques suivantes:
  - a) HP: 1746
  - b) Ratio: 2.496:1
  - c) Série: T-9474-10

Les intéressés ont jusqu'au 16 février 1979 pour présenter une soumission globale ou partielle pour ces pièces de machinerie.

Ces pièces sont présentement entreposées chez OMNIMAR INC., 2, rue Charlotte, Sorel, et peuvent être examinées en tout temps pendant les heures d'affaires de la Compagnie OMNIMAR INC.

Ces pièces sont vendues telles que vues sans aucun recours contre la Société des Traversiers du Québec. De plus, le plus haut soumissionnaire aura 10 jours pour sortir du chantier, et à ses frais, les dites pièces.

JACQUES LIZOTTE, T.P.  
Surintendant réparations navales

**CENTRE DE MUSIQUE Sherman**

L'ORIENT D'O

DERNIER-NÉ SUR ÉTIQUETTE CAPITOL

5.47

RUBANS SI DISPONIBLES 6.97

MAINTENANT DISPONIBLE

MAIL ST-ROCH 529-0104
PLACE FLEUR-DE-LYS 524-3591
PLACE LAURIER 658-4302
GALERIES STE-ANNE 667-8400
GALERIES CHAGNON 833-1675